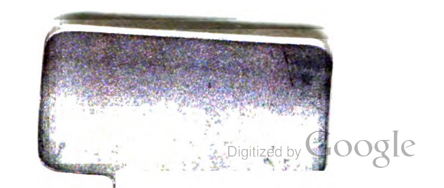


LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES


EDOUARD L. DE KERDANIEL

UN AUTEUR DRAMATIQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE

ANDRÉ DE LA VIGNE



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1923



UN AUTEUR DRAMATIQUE
DU QUINZIÈME SIÈCLE
ANDRÉ DE LA VIGNE

I

DÉTAILS SUR LA VIE D'ANDRÉ DE LA VIGNE

Grâce à de longues et minutieuses recherches, la vie d'*André* ou *Andrieu de La Vigne* commence à être un peu connue. C'est ainsi que certains auteurs avaient prétendu qu'il était de Savoie (1), se fondant sur ce que l'on trouve, dans plusieurs de ses ouvrages, des termes particuliers à cette province ; mais, ce n'était pas là un argument très convaincant. Il n'est pas, en effet, nécessaire qu'on soit né dans un pays pour contracter l'usage de ses locutions, il suffit qu'on l'ait habité quelque temps. Or, on verra que La Vigne fut attaché comme secrétaire à la personne d'un duc de Savoie, et qu'en cette qualité, il fit un assez long séjour à Chambéry, où il dut composer plusieurs de ses ouvrages.

André de la Vigne naquit en réalité à La Rochelle, vers 1457 ; c'est lui-même qui a soin de l'indiquer dans un curieux document que nous reproduisons plus loin ; la question ne fait donc plus de doute, aujourd'hui.

(1) Par exemple *Grillet*, dans son *Dictionnaire de Savoie*, où, d'ailleurs, il le prénomme Charles, et Jules Philippe, dans les *Gloires de la Savoie*, p. 197. (Paris, Clarey, 1864).

On ne possède aucun renseignement sur sa personne jusqu'en 1488; au mois de juillet de cette année-là, en effet, la ville de Fougères, assiégée par Louis de La Trémoille, ayant été obligée de capituler, un certain André de la Vigne profita de cet événement malheureux et inattendu pour accabler les Bretons vaincus d'injures imméritées, dans une pièce que nous reproduisons, malgré sa pauvreté littéraire. Ces quelques méchants vers marquèrent, sans doute, pour leur auteur, les débuts de sa carrière de poète courtisan.

La Prinse de Fougières en Bretaigne.

Deppuys le temps de Remus, Romulus
De Hanibal et aussi de Pompée ;
Du roi Priam, d'Hector, de Troïllus,
N'i eust si preux, fust de lance ou d'espée
Que sont Francoys qui ont teste coupée
A maint Breton qui tenoient les frontières,
Et oultre plus, ont toute décopée
La muraille et de fait prins Fougières.

Tous les Bretons qui estoyent en la place
Si ne craingnoyent le roy ne son effort;
On a parlé à eulx près face à face,
Et a l'on veu qui estoit le plus fort.
Maint en y a qui ont esté à mort
Livrez et prins; par leur outrecuidance,
Bretons ont eu bien petit reconfort
Du duc François et de son aliance.

Désobeissance et leurs pensées fières
Ont fait détruire et tout mettre à néant,
Prendre de fait et abbattre Fougières,
Des gens du roy sur tous autres puissant.
Dedans avoit maint vaillant combattant
Qui ont esté trestous prinz et confuz;
On aura brief trestous le demeurant;
De vostre fait certes il n'est rien plus,

Les canonniers vous ont bien réveillez
En vous donnant aubades jour et nuyt;

Très bien vous ont gardé de sommeiller
Après diner X heures ou mynuyt.
De fait et force avez eu tel déduyt
Que malgré vous il vous a falu rendre ;
Du roy vous faut impétrer ung respit,
Ou ses vassaulx vous feront trestous pendre.

Prince, Dignan et aussi Saint-Malo,
Nantes, Vanes, et la cité de Raines,
Pour toutes choses vous détermine et lo (1) ;
Rendez vous tous, ou le mal de Saint Lo (2)
Aurez en bref et les fièvres cartaines (3).

Après avoir été attaché à la personne du duc Amédée de Savoie, André de la Vigne suit l'armée de Charles VIII en Italie, écrit le *Journal* de cette expédition et le présente à son souverain, dès le retour en France de celui-ci.

En 1496, notre auteur s'établit à Seurre, en Bourgogne, et traite avec la municipalité et les notables de cette ville pour la composition du *Mystère de Saint-Martin.*

A partir de ce moment, écrit Edouard Fournier (4), « il n'est plus ni secrétaire royal, ni poète de la Cour, il est entrepreneur de mystères et il s'en va offrir ses services aux églises ou aux cloîtres qui ont quelque saint à fêter en quelque représentation d'apparat. A-t-il une troupe avec lui ? Je le pense, bien qu'en chaque endroit les acteurs ne lui manquent guère, chacun dans la bourgeoisie, le clergé et les métiers, se faisant une émulation de l'être. Pour quelques rôles toutefois, surtout dans la Farce, il lui faut une troupe à lui. Je suis porté à croire qu'il l'a prise à Paris, dans

(1) Loue.
(2) C'est-à-dire l'épilepsie.
(3) Cette pièce figure dans le *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, publié par Anatole de Montaiglon. Paris, 1857, t. VI, p. 115.
(4) Dans *Le Théâtre Français avant la Renaissance*, p. 155.

Anne et n'assiste-t-il pas aux funérailles de cette der-
celle des *Gallants sans soucy*, qui est pensionnée par son ancienne patronne, la reine Anne de Bretagne. »

André de La Vigne, contrairement à ce que pense Edouard Fournier, n'était pourtant pas tombé en disgrâce. Philippe de Hochberg, alors seigneur de Seurre, avait précisément épousé Marie, fille d'Amédée de Savoie. La ville de Seurre, voulant faire représenter un mystère, s'adressa sans aucun doute, par l'intermédiaire de la princesse, à l'ancien secrétaire de son père. En outre, quand il publia, quelques mois après, le *Vergier d'honneur*, notre poète prend non seulement la qualité de secrétaire du duc de Savoie, mais encore le titre de secrétaire de la Reine (1).

L'époque exacte de la mort d'André de La Vigne est également incertaine. Achille Jubinal (2) la fixe à 1527 environ ; d'autres auteurs pensent, pourtant, qu'il n'existait plus dès 1504, car le 30 avril de cette même année, on voit Mᵉ Andrieu de La Vigne, *escolier estudiant de l'Université de Paris*, présenter requête au Parlement pour revendiquer, contre Michel le Noir, le *Vergier d'honneur* et les *Renards traversans* (3). Cet « escolier » ne pourrait être, dans ce cas, que le fils de l'auteur et si le fils revendique, en 1504, les droits qu'il tient de son père, c'est donc qu'assurément celui-ci était mort à cette époque. Mais on a fait remarquer aussi qu'André de La Vigne composait justement cette année-là (1504) les *Complaintes et Epitaphes du roi de la Bazoche ;* en 1508 et en 1514, deux importantes soties : celle du *Nouveau Monde avec l'estrif*, etc., et celle où paraissent *Le Monde, Abus, sot dissolu*, etc. ; n'est-il pas encore l'auteur des *Epitaphes* de la Reine

(1) L. Cimber, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. I, p. 315.

(2) *Mystères inédits du XVᵉ siècle*, t. I, préface, p. XLIV, note B

(3) L. de la Borde, *Le Parlement de Paris*, préface, p. XLIII.

nière? « Qu'on ne s'étonne pas qu'il prît, à un âge avancé déjà, la qualité « d'étudiant ». Comme bazochien, il pouvait la réclamer à tout âge, s'il y trouvait quelque avantage (1). » Quoi qu'il en soit, le poète était certainement mort en 1527, puisque Jean Bouchet le cite alors parmi ceux qui reçurent l'abbé d'Angle, Jehan d'Authon, dans les Champs-Elysées (2).

On a vu qu'à son titre de secrétaire de la Reine, André de la Vigne en joignit un autre, celui de « facteur » ou poète du Roy. La Croix du Maine le qualifie aussi d' « Orateur ». « Mais il se trompe, écrit Edouard Fournier, il n'y a rien dans ce que fit A. de la Vigne qui sente l' « orateur », tandis que ce qu'il écrivit pour Charles VIII est du ressort du poète, de l'écrivain, du « facteur ». Ce titre est d'ailleurs, comme on le verra par le procès-verbal, celui qu'il se donnait lui-même. Il le justifia quand le roi fit son expédition de Naples. Il l'y suivit, et par son ordre en écrivit le *Journal*, qu'il lui présenta à Lyon, à l'une des haltes du retour (3). » Or, si Edouard Fournier, si empressé à convaincre les autres d'erreur, avait lu le *Vergier d'honneur*, il y aurait trouvé sans peine les vers suivants adressés à Charles VIII :

Et pour conclurre, je vous prie, très cher Sire,
Que ce traité vous plaise avoir en grâce ;
Quoique n'y soit la science Porphyre,
Ne la prudence de Virgile ou Boccace.
Se mon engin eust plus grant efficace,
J'eusse trop mieulx et sans nulle reprise
Mis en avant de Naples l'entreprise,
Que vous présente en vers, couplets et ligne,
Votre très humble *Orateur*

De La Vigne.

(1) L. Petit de Julleville, Histoire du théâtre en France, *Les Mystères*, t. I, p. 329.

(2) La Cour avait, d'ailleurs, donné gain de cause à l'« escolier », en lui accordant, le 3 juin, un privilège jusqu'au 1[er] avril suivant et en obligeant Le Noir à suspendre les impressions commencées.

(3) *Le Théâtre Français avant la Renaissance*, p. 155.

Le mot « orateur » avait d'ailleurs, à cette époque, une signification un peu spéciale et qu'il a perdue depuis. Il désignait, en effet, l'acteur qui, à la fin d'une représentation théâtrale, s'avançait sur le bord de la scène, devant la rampe et, après les trois saluts d'usage, annonçait le spectacle du lendemain. « Son rôle, suivant Chappuzeau, est double. Il doit non seulement faire la harangue, mais composer l'affiche, et comme il y a beaucoup de rapport de l'une à l'autre, il suit presque la même règle pour toutes les deux. Le discours qu'il vient de faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne. Et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Dans l'annonce ordinaire, l'orateur promet aussi de loin des pièces nouvelles de divers auteurs, pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe pour laquelle on s'empresse de travailler (1). »

Ce titre d' « orateur » a, comme on le voit, une signification toute spéciale et complètement étrangère à l'éloquence de la tribune ou de la chaire. — Il est naturel qu'André de la Vigne, homme de théâtre, s'en soit paré.

Son emploi de secrétaire auprès de la reine Anne s'explique moins facilement, si on se souvient des singulières aménités qu'il prodigua aux Bretons, lors de la prise de Fougères ; la bonne duchesse pratiquait probablement le pardon des injures.

Pierre Grognet n'a garde d'oublier notre poète dans les quatrains fort curieux qu'il consacre à la *Louange*

(1) Chappuzeau, *Histoire du Théâtre Français*, édit. Monval. Paris, Bonnassies, 1876, p. 139.

Plusieurs contempo-
André de la Vigne :
s *Epistres morales et*
met à côté d'Octavien
e, après Jean Marot,
Meschinot et Crétin.
ite Guillaume Crétin
e Falaise, Guillaume
e de Bologne :

brême,
a Vigne.

ble l'avoir eu en assez
nomme pas dans sa
alel, où il énumère les
a aussi prétendu que,
ne Dolet, il avait pro-
ui voudraient lui attri-
es de la Bazoche :

ardiment que volontiers
ncte de ceux de leur art,
utèrent la *Contre dame*
a Complaincte de Saint-
Grandson, œuvres certes
rties de luy, comme de
ne, *l'Alphabet du temps*
ales, et plusieurs aultres
livres (2). »

llet 1538. — Mais, il y a
l doit s'agir d'une autre
Marot n'avait que neuf
pièce d'André de la

oésies *françoises des* XVe et

Le mot « orateur » avait d'ailleurs, à cette époque, une signification un peu spéciale et qu'il a perdue depuis. Il désignait, en effet, l'acteur qui, à la fin d'une représentation théâtrale, s'avançait sur le bord de la scène, devant la rampe et, après les trois saluts d'usage, annonçait le spectacle du lendemain. « Son rôle, suivant Chappuzeau, est double. Il doit non seulement faire la harangue, mais composer l'affiche, et comme il y a beaucoup de rapport de l'une à l'autre, il suit presque la même règle pour toutes les deux. Le discours qu'il vient de faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne. Et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Dans l'annonce ordinaire, l'orateur promet aussi de loin des pièces nouvelles de divers auteurs, pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe pour laquelle on s'empresse de travailler (1). »

Ce titre d' « orateur » a, comme on le voit, une signification toute spéciale et complètement étrangère à l'éloquence de la tribune ou de la chaire. — Il est naturel qu'André de la Vigne, homme de théâtre, s'en soit paré.

Son emploi de secrétaire auprès de la reine Anne s'explique moins facilement, si on se souvient des singulières aménités qu'il prodigua aux Bretons, lors de la prise de Fougères ; la bonne duchesse pratiquait probablement le pardon des injures.

Pierre Grognet n'a garde d'oublier notre poète dans les quatrains fort curieux qu'il consacre à la *Louange*

(1) Chappuzeau, *Histoire du Théâtre Français*, édit. Monval. Paris, Bonnassies, 1876, p. 139.

et excellence des bons facteurs (1). Plusieurs contemporains parlent aussi avec éloges d'André de la Vigne : Jean Bouchet, par exemple dans les *Epistres morales et familières du traverseur* (1545), le met à côté d'Octavien de Saint-Gelais et de Villebresme, après Jean Marot, Jean Le Maire, Martin Le Franc, Meschinot et Crétin.

Il est un des cinq poètes qu'invite Guillaume Crétin à déplorer la mort du vicomte de Falaise, Guillaume de Bissipat, tué en 1511, à la prise de Bologne :

Secourez-moi Bigne et Villebrême,
Jean de Paris, Marot et de la Vigne.

Par contre Clément Marot semble l'avoir eu en assez médiocre estime, car il ne le nomme pas dans sa fameuse épigramme à Hugues Salel, où il énumère les gloires de la « Rhétorique ». On a aussi prétendu que, dans une lettre adressée à Etienne Dolet, il avait protesté en ces termes contre ceux qui voudraient lui attribuer *Les Complaintes et Epitaphes de la Bazoche :*

« Si Alain Chartier vivoit, croy hardiment que volontiers me tiendroit compagnie à faire plaincte de ceux de leur art, qui, à ses œuvres excellentes, adjoutèrent la *Contre dame sans mercy*, *l'Hospital d'amours*, *la Complaincte de Saint-Valentin*, et *la Pastourelle de Grandson*, œuvres certes indignes de son nom et autant sorties de luy, comme de moy *la Complaincte de la Bazoche*, *l'Alphabet du temps présent*, *l'Epitaphe du Comte de Sales*, et plusieurs aultres lourderies qu'on a meslées en mes livres (2). »

Cette lettre est datée du 31 juillet 1538. — Mais, il y a évidemment là une confusion et il doit s'agir d'une autre *complaincte de la Bazoche*, car Marot n'avait que neuf ans en 1504, lorsque parut la pièce d'André de la Vigne.

(1) A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, t. VII p. 11.
(2) Ed. Jannet, IV, p. 195.

*
* *

Ces *Complaintes et Epitaphes* (1) consacrées au Roy de la Basoche parisienne, qui était alors Pierre de Baugé, constituent à coup sûr un des plus extravagants poèmes de la langue française. « Les rhétoriqueurs ont souvent affecté un style ténébreux, impénétrable, mais, nulle part ailleurs, je n'ai rencontré une aussi rebutante et noire broussaille, une telle foison de mots sauvages et saugrenus. L'auteur les a entassés, non liés, et s'est plu, en outre, à compliquer d'une métrique follement savante, la barbarie de son vocabulaire. Quelques strophes sont à deux ou trois lectures, en sorte que nous sommes invités à découvrir plusieurs sens à des choses qui n'en ont pas même un seul. Des allusions à des faits curieux se cachent sans doute en ce hallier mais qui les démêlera (2) ? »

Voici le début de ce poème, certes, *décadent :*

Au point perfis que spondille et musculle
Sens vernacule, cartilage, auricule
D'Isis aculle Dyana crepuscule
Et l'heure acculle pour son lustre assopir,
Aurora vient qui le cicatricule
Du diluculle, dyamettre obstaculle
Emmatricule et la neige maculle
Adminiculle, reculle et fait cropir
Mucer, tapir, farestrer, acropir
Soubz un soupir, champir, appocopir,
Tistre et charpir d'illustre cyrologue
Pour etouffer la phèbe cathologue.

(1) *Les Complaintes et épitaphes du roy de la bazoche.* S. l. n. d. Paris, Jean Trepperel, 1501, petit in-4° goth. de 12 ff. *V. Montaiglon, Rec.* XIII, 383.
(2) Henry Guy, *Histoire de la Poésie française au XVI° siècle*, t. Ier, *L'Ecole des Rhétoriqueurs*, p. 213.

André de la Vigne, « comme une souche dormant », « oit la couche »

D'une farouche querelle de reproche
Que contre Mort proferoit la Bazoche :

LA BAZOCHE.

« O atropos, pluthonique, scabreuse,
Furie aride, sulphurinée, umbreuse,
Fière boucquine, bugle, cerbère, cabre,
Beste barbare, rapace, ténébreuse,
Gloute celindre, cocodrille vibreuse,
Chymère amère, megerin candalabre,
Arpie austère, theziphonic alabre,
Gargarineux, steril, colubrin abre,
Lac cochitif, comblé de pleurs et plains
Palut boueux, vil, achéronic mabre,
Lubre matrone du cru tartarin flabre,
J'ay juste cause se de toy je me plains.

Perverse, adverse, qui, trop diverse, verse
Lyesse et ce que tu renverse vexe
D'appresse presse, la cicatrice tisse
De quelque part que ta finesse naisse,
D'anesse n'esse, car tu délaisse lesse,
D'expresse presse et d'infelice lice ;...
Lente, lasche, lourde, louche, lubrique
Sec sort stéril, subornée, salubre,
Cueur carnacier, cadavere captive,
Doz draconic, dur, décrépit, dynubre
Cruel, craintif, caractère colubre
Caduque chienne, concubine chétive,
Fière, fatalle, forcenée, futive,
Buffle barbu, brute beste brutive,
Sote sorcière, sarathète sodalle,
Aigre aiguillon, atroxe, amère, active,
Rogue rumeur, rude roce restive,
Tu as ce jour fait ung trop grant scandalle

Suit un couplet « commençant par les deux sincopes tant en retrogradant que autrement jusques à six fois » :

Source vilaine
Ource inhumaine,
Fine beste punaise,
Myne, morne, mauvaise... etc.

Et la déploration de reprendre, riche en équivoque, calembours, allitérations, vers enchaînés et rétrogrades :

Regretz piteux, plains, pleurs, lermes et cris,
Cry cru, dueil d'œil, pour pur pris, pris escriptz
Escrivant l'ire et tirelirant port,
Porté, osté de telz sours soubs soubscris,
Soubscriz, gris, gros, gras, grans, griefz descrips
Descrire et dire puis, puisque seur sort sort
Sort, ort, sorty sorty n'a mal à tort
Tort, tort, tortu, ort, heu, teu, trop retort,
Tortillon long, loing, lent, l'en lance ainsi
Retors, hors d'os, d'ordure, dur, detort...

Adverse, agüe, ardante, agonieuse,
Accidieuse, avare, ambitieuse,
Ambigueuse, amertume, aggrotée
Anagliphère, acerbe, audacieuse,
Aigre, angoisseuse, aquatique, animeuse
Affine affreuse, amoureuse affaictée
Antidatée, apocriffe, affectée
Acraventée, apostaque,afflictée,
Alymentée, abhominable à voir,
Agricultée, advortée, assotée,
Aspre, arrestée, anticriste, adoptée
Art angelic affiert à t'esmouvoir.

Amère mère qui decevante vante
Et torfaitz faiz, car en parente tente
Tu abas bas soubz ta morsure sure,
Par desroy roy d'euvre exigente, gente,
Gens preffis filz, issu d'excellente ente,
Et surpris pris de ta dardure dure,
Dure, hellas ! Las ! O quelle injure jure,
Rompure, pure et quelle obscure cure
Pour jamais metz entre plusieurs gens gents,
De mon palais gouverneurs et regens !

Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque,
Trainc, très terreux, trop de triquenoque,

Traistre trousson, triquenique tribrarque
Truye troussine, triquedondaine troque,
Triste truande, triple trouble tibroque,
Très vil trect traict, traffigue tripliarque,
Trace trouvée, tribullante trymarque,
Tref triboillé, très orrible triarque
Tribut troué, tramblante, tromperesse,
Tremebundeuse, trape, trousse, traistresse,

Qui suffiroit d'anathématizer
Ton desarroy et mon theume atizer
D'epitetons énormes et parvers?

Suit une énumération assez amusante et pittoresque, mais qui ne donne pas beaucoup d'émotion au poème :

Pleurez Palais, saint siége impérial,
Temple royal, sacré lieu curial
Droit et loyal, souverain alittrosne,
Très glorieux, divin, prethorial,
Seigneurial, théatre historial,
Memorial du sempiternel prosne...
Priez pour l'âme du bon feu petit Roy...

Pleurez parquets, bancz, chaires, escriptoires,
Frans repertoires, audiences notoires,
Lieux peremptoires, par ung dueil nompareil,
Le bon feu Roy, qui n'eult onc de pareil.

Plourez, plourez Lingières et Mercières
Douces Censières, Geolières financières,
Gentes grossières ; cloez moy ces estaulx ;
Cessez vos ris, Mirolières, Bourcières
Entrelacières de franches gibecières...

Plourez aussi, Libraires, Chapeliers
Farceurs, Geoliers, Orphèvres, Poupeliers
Rustres galiers, avaleurs de frimars
Pastenostriers, Revendeurs, Miroliers
Houssepailliers, Porteurs de vers filiers
Frans Cousteliers, laissez vos bracquemars ..
Plourez aussi, povres Solliciteurs,
Entremeteurs, Tuteurs et Curateurs....

Et l'énumération continue : Tous les métiers et toutes les professions y figurent ; seigneurs, dames, demoiselles, commerçants, gens mechaniques, chantres, chanoines, moines et religieux y défilent tour à tour ; c'est une curieuse évocation du Paris de l'époque.

Puis à la Basoche Parisienne viennent se joindre les Basoches de Toulouse, Bordeaux, Dijon, Grenoble, qui gémiront aussi sur le sort de l'infortuné Pierre de Baugé.

Ce poème extravagant qui ne compte pas moins de 642 vers — et quels vers ! — se termine par un jeu de mots qui indique le nom de son auteur, procédé employé par André de La Vigne, pour d'autres ouvrages :

> Donc atendant qu'on expulse et decerpe
> De mes raysins le maculé verjus,
> Cy j'est ANDRÉ DE LA VIGNE ung vert jus.

Le règne de Louis XII marqua, d'ailleurs, l'apogée de la fortune des Basochiens. « Non seulement le roi favorisa leurs jeux, par goût personnel, par bonhomie et par politique ; mais la reine elle-même, Anne de Bretagne, la sage et religieuse princesse, daignait pensionner ces bouffons si souvent licencieux. Du vivant de Charles VIII, elle leur faisait donner des étrennes au mois de janvier 1498 (douze livres dix sols tournois), et dans la même année, trente-cinq livres tournois pour avoir représenté devant elle « plusieurs jeux, farces et esbatemens (1) ».

* * *

Malgré les flatteries qu'il prodigua aux grands, malgré la fécondité de sa muse et la diversité de son talent, André de la Vigne ne semble pas avoir été favorisé

(1) Petit de Julleville, *Les Comédiens en France au Moyen-Age.*

par la fortune. Il dut connaître, à maintes reprises, des moments de gêne ; nous n'en voulons pour preuves que diverses requêtes que le poète a présentées à Charles VIII et dans lesquelles il implorait des gratifications. Nous citerons comme exemple ce rondeau :

Mon très chier Sire, pour m'avancer en Court,
De plusieurs vers je vous ay fait présent ;
Si vous supplie de bon cueur à présent
Qu'ayés regard à mon argent très court.
Les grands logis où rongerie très court
M'ont fait d'abis et de chevaux exempt,
Mon très chier Sire.

Mon espérance pour ce vers vous accourt,
Que vous soyez de mes maulx appaisant
Car escu n'ay qui ne soit peu pesant ;
Et qui pis vault, je plaidoye en la Court,
Mon très chier Sire.

Dans la ballade suivante, il avoue avoir besoin d'argent pour achever un ouvrage commencé à Chambéry :

Comme celuy que ardant désir point
Humble de cueur, désirant en Court vivre,
Afin, chier Sire, de venir à mon point,
Raison m'a fait composer quelque livre
Lequel couste d'argent plus d'une livre ;
Et pour ce donc qu'à mon fait je pourvoye
Secourez moy, ou l'Hospital m'abaye.

Cent jours n'y a que j'estoye bien en point,
Hardy, et coint pour ma plaisance ensuivre :
A ce coup cy n'ay robe ne pourpoint,
Resne, ne bride, cataverne, ne livre ;
La, Dieu mercy, si ne suis-je pas yvre,
En faisant livre duquel argent, je paye ;
Secourez moy, ou l'Hospital m'abaye.

Commandement où je ne desdis point,
Hault et du col si m'a fait ce train suivre

A Chambery pour chanter contrepoint,
Royal servant me fist l'œuvre poursuivre :
Las ! au moins, Sire, si richesse consuivre
En ce fait cy ne puis par quelque voye,
Secourez moy, ou l'Hospital m'abaye.

Prince des bons, pour estre en brief délivre
De povreté qui sur moy prend sa proye,
A ce coup cy pour me faire revivre,
Secourez moy, ou l'Hospital m'abaye.

Jouant sur son nom, il consacre, à ses mérites, ce rondeau :

De la Vigne ne scay trop de biens dire,
De la Vigne nully ne doit médire,
De la Vigne sont repens maintes gens,
De la Vigne povres et indigens
Sont remplis, point n'y fault contredire.

Que mal luy veult, Dieu le puisse maudire ;
Qui mal en dit, il est bien rempli d'ire
Veu que plusieurs reçoivent les fruits gents
De la Vigne

Comme j'ay dit, je vous veulx bien redire,
Par la Vigne ne vois rien à redire
Car aymée est de Roys et de Regens
Donc qui l'impugne, ne soyes négligens
De dire ainsi, Dieu le veille escondire
De la Vigne (1).

Ainsi qu'on a pu le constater par les lignes qui précèdent, l'œuvre d'André de la Vigne est aussi nombreuse que variée ; il méritait donc de sortir de l'injuste oubli dans lequel il était pendant trop longtemps tombé. Depuis un siècle, cependant, d'éminents professeurs et savants (2) lui ont consacré déjà de fortes et intéres-

(1) V. Abbé Goujet, *Bibliothèque Française,* t. X (1745 .
(2) Notamment MM. de Foncemagne dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XVII, p. 539 ; Edouard

santes pages ; c'est en nous inspirant de leurs travaux que nous allons étudier ses ouvrages.

Fournier, dans *Le Théâtre Français avant la Renaissance* ; E. Serrigny, *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, t. X ; Henry Guy, *Histoire de la Poésie Française au XVIe siècle*, t. I, *L'Ecole des Rhétoriqueurs* ; E. Picot, *Recueil Général des Sotties*, t. II, A. Jubinal, *Mystères inédits du XVe siècle* ; L. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I et II ; P. L. Jacob, *Recueil de Farces, Sotties et Moralités du XVe siècle.*

II

LE MYSTÈRE DE SAINT MARTIN

Le Mystère de Saint Martin fut représenté à Seurre, en Bourgogne, le 9 octobre 1496, après différentes péripéties que relate en détail le curieux procès verbal annexé au manuscrit de la pièce et que nous reproduisons plus loin. Sans nous étendre plus qu'il ne convient sur ce genre dramatique, étudié déjà dans d'assez nombreux ouvrages, rappelons ce que M. Petit de Julleville dit du *Mystère* : « C'est la mise en scène, c'est l'exposition dialoguée par personnages divers, d'un événement historique, ou considéré comme tel par les spectateurs, quelle que soit d'ailleurs la part de légende ou de fantaisie qui s'y mêle. Ajoutons que presque tous les mystères ont été tirés de l'histoire ecclésiastique : une moitié, de l'Ecriture sainte, l'autre moitié, des vies des saints (1) ». C'est à partir de 1400 seulement que le mot « *mystère* » ou « *mistère* » prend un sens dramatique, jusque-là il était plutôt employé comme synonyme de *métier.*

« Establissons par la teneur de ces présentes lettres que en nostre ville de Hellebeke soit dores en avant fait *tout mestier* et *mistère* de drapperie qui plus profitablement y pourra estre fait, tant de filler, tressir, fouler, laner et taindre,

(1) V. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I, p. 201 ; à consulter aussi : A. Jubinal, *Mystères inédits du XV*e *siècle*, Paris, 1837, 2 vol. ; Onésime Leroy, *Etudes sur les Mystères*, 1837 ; E. Fournier, *Le Théâtre Français avant la Renaissance*, Paris, 1872.

comme de toutes autres choses qui a *mistère* de drapperie appartient (1). »

Avant cette époque, les ouvrages dramatiques s'appelaient : *Jeu, miracles, vie, histoire* de tel ou tel personnage.

Tout d'abord, le mot *mystère* ne s'appliqua même qu'à des sortes de pantomimes, à des représentations muettes ou presque muettes, qu'on donnait pour célébrer certaines fêtes religieuses ou princières ; ce n'est qu'après 1450 qu'il servit à désigner définitivement les pièces sérieuses du répertoire dramatique. « Or qu'est-ce, à l'origine, que le mystère dramatique, sinon un office, du moins un prolongement, une extension de l'office ? Même après qu'il s'en détacha, qu'il sortit de l'Eglise et passa en des mains laïques, le mystère ne perdit jamais tout à fait le caractère religieux qu'il tenait de ses origines (2). »

La petite ville de *Seurre* (3), où fut représenté le *Mystère de Saint Martin*, n'avait été, durant le moyen-âge, qu'une annexe de la baronnie de Saint-Georges dont la forteresse appartint, dès le xi[e] siècle, à la puissante maison de Vienne ; cette seigneurie passait ensuite, par mariage (1456), à Rodolphe, marquis de Hochberg qui, mort en 1487, laissait, pour lui succéder, un fils, Philippe, qui épousa Marie, fille d'Amédée, duc de Savoie et de Yolande de France.

Le mystère qui nous occupe fut joué sous le règne de ce dernier et Philippe de Hochberg y collabora même, tout au moins en ce qui concerne la mise en scène. C'est

(1) Lettres de Philippe VI, année 1334 in reg. 69, Chartoph. reg., ch. 1.

(2) Petit de Julleville, *op. cit.*, t. I, p. 190.

(3) Aujourd'hi chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or).

ainsi, par exemple, qu'en *enfer*, figurait un véritable arsenal. « On y trouvait, écrit Jubinal (1), des couleuvrines, des arbalètes, et même des canons pour faire *noise et tempeste.* » — Cette « belle artillerie » devait certainement provenir de l'armement qu'avait donné Philippe à la ville de Seurre, à cette époque, place de guerre importante mais aussi centre commercial, dont les foires étaient justement célèbres. « Au point de vue religieux, lisons-nous dans une intéressante étude, la ville doit fixer notre attention, à cause de ses confréries et de sa *familiarité*. Les couvents y étaient nombreux. Dès 1340 les Augustins avaient à Saint-Georges un monastère fondé par Guillaume II de Vienne, et qui comptait en 1447 quarante religieux. Le 2 juillet 1421, les Cordeliers de Sainte-Claire ou Clarisses arrivèrent à Seurre, sous la conduite de sainte Colette qui venait de fonder le couvent d'Auxonne et qui séjourna pendant trois années à Seurre.

« Depuis le XIe siècle Seurre possédait une *Familiarité* composée, non compris le curé, de dix prêtres réunis en collège ; ils devaient être nés et avoir été baptisés dans la paroisse. Les statuts donnés par Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, voulaient, outre qu'ils fussent prêtres et qu'ils sussent chanter l'épître et l'évangile, qu'ils eussent une science médiocre ou du moins suffisante, *scientiam mediocrem adminus grammaticalem*.

« Ces moines et ces prêtres contribueront à la représentation du mystère, soit par leur concours personnel, soit en prêtant les ornements de l'église ou des couvents.

« On aura recours également aux chevaliers de l'Arbalète établis par Philippe le Bon, en 1434 : « Pour maintenir les habitans dans le fait des armes et les mettre

(1) *Mystères inédits*, t. I, p. XLI.

en état de défendre la ville, ce qu'ils promettaient par serment, suivant les statuts dudit exercice (1)... »

« Quel but, continue M. Serrigny, se proposaient la ville et le clergé de Seurre « en marchandant ce mystère » ? Le désir de se divertir, désir commun à tous les temps et à tous les pays, l'expliquerait assez ; cependant il nous semble qu'une idée plus élevée inspira ces réjouissances. M. Rossignol (*Histoire de la Bourgogne sous Charles VIII*), pense avec beaucoup de raison, qu'on espérait obtenir par l'intercession de saint Martin le « triomphe de la France ». Il est certain qu'au moyen âge, nos pères croyaient, dans leur piété naïve, écarter par ces *piacula*, ou manifestations expiatoires, les fléaux quels qu'ils fussent, peste, invasion ou calamité publique. De nombreux mystères en font foi. Mais ce qu'on voulait aussi c'était l'édification du peuple par des moyens réels, tangibles, tout en l'amusant. Le but religieux parfaitement indiqué dans le *Procès-Verbal*, apparaît dans tous les mystères ; en effet, ils étaient l'occasion de sermons et de prières auxquelles l'assistance tout entière prenait part...

« Par leur origine même, les mystères présentaient un caractère religieux, cela n'est pas contesté. L'église fut leur berceau, leur premier théâtre ; les cérémonies du culte lui-même les avaient inspirés. Les clercs, après avoir été les premiers acteurs, n'y intervenaient-ils pas encore ? Le clergé favorisait de son mieux, à cette époque du moins, les représentations ; il défendait de sonner les cloches pendant ces jours de fêtes populaires, avançait l'heure de la messe ou retardait celle des vêpres afin que tout le monde, peuple,

(1) E. Serrigny, *La représentation d'un Mystère de Saint Martin à Seurre, en 1496*. (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, 3e série, t. X, année 1887, pp. 275 et suivantes.

chantres et chanoines, pût assister au spectacle. »

Le *Mystère de Saint Martin* est le seul qu'André de la Vigne ait composé. Un mystère portant le même titre fut représenté à Tours, sous François Ier ; s'agit-il de celui qu'applaudirent les habitants de Seurre en 1496 ? Rien ne permet de l'affirmer ; il doit plutôt s'agir d'un mystère, réimprimé en 1841, et qui avait été publié en 1500 (1). Ces deux œuvres, qui portent le même nom, ne présentent, d'ailleurs, aucun point de ressemblance.

Ajoutons, enfin, qu'un troisième mystère également consacré à saint Martin, mais très différent aussi a été publié en 1883, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique* de Saint-Jean-de-Maurienne.

A Seurre. cette représentation sensationnelle resta sans lendemain (2).

PROCÈS-VERBAL

« A la louenge, gloire, honneur, et exaltacion de Dieu, de la vierge Marie et du très glorieux patron de ceste ville de Seure, Monseigneur Saint Martin, l'an mil quatre cens quatre-vingts et seize, le neufiesme jour du moys de may, avant-veille de l'Ascension, se assemblèrent en la chambre (3)

(1) *Le mystère de la vie et hystoire de monseigneur Sainct Martin, lequel fut archevesque de Tours ; contenant comment il fut converty à la foy chrestienne puis convertit ceux de Millan et plusieurs autres. Aussi y sont plusieurs autres beaux myracles faictz par son intercession, qui seroyent longs à racompter ; finalement comment il mourut sainctement. Et est ce present mystere à cinquante et trois personnages dont les noms s'ensuyvent cy après. A Paris, par la veufve Jehan Bonfons libraire demourant en la rue neufve Nostre Dame à l'enseigne sainct Nicolas.* (Petit in-4° goth. de 32 ff. à 2 col.) La bibliothèque de Chartres possède un exemplaire, le seul connu, de cet ouvrage. Une réimpression en a été faite par les soins de Doublet de Boisthibault, dans la *Collection de poésies* publiée chez Silvestre (12e livraison, 1841).

(2) Le manuscrit du *Mystère de Saint Martin* qui se trouve à la Bibliothèque Nationale (Fr. 24.332) comprend 264 feuillets in-4°. *Le Mystère* compte 10.457 vers, non compris la Farce et la Moralité. Le manuscrit contient encore : 1° la *liste* et le *nom* des acteurs ; 2° le *Procès-Verbal* ci-dessus :

(3) Il s'agit de la chambre de ville, où siégeait la municipalité.

maistre *Andrieu de la Vigne*, natif de La Rochelle, facteur du roy, vénérable et discrète personne *Messire Oudet Gobillon*, vicquaire de l'église Saint-Martin dudit Seure, honorables personnes *Aubert Dupuys*, *Pierre Loiseleur*, *Pierre Goillot*, *George Casote*, *Pierre Gravielle* dit *Belleville*, bourgeois et maistre *Pierre Masoyer*, recteur des escolles pour lors dudit Seure, lesquelz marchandèrent de leur faire et composer ung registre, ouquel seroit couchée et déclairée par personnaiges, la vie Monseigneur Saint Martin, en façon que à la voir jouer, le commun peuple pourrait voir et entendre facillement comment le noble patron dudit Seurre, en son vivant, a vescu saintement et dévostement ; lequel registre fut fait et composé ainsi qu'il appert cinq sepmaynes après ledit jour, et eust esté jouée ladicte vie à la Saint Martin ensuivant (1), se n'eust esté le bruyt de guerre (2) et l'abondance de gendarmes qui survindrent audit Seurre, dont fut la chose prolongée jusques au temps plus prochain et y donc pour ce faire si furent faitz et louez (3) par ledit maistre Andrieu les parsonnages. Et pour iceulx bailler et livrer à gens suffisans de les jouer, furent commis honnourables personnes, Sire *Guyot Berbis* pour lors maire de Seurre ; sire *Guérin Druet*, *Robin Joliqueur* et *Pierre Loiselleur*, bourgeois dudit Seurre, lesquelz par bonne et mehure délibéracion furent délivrez lesditz personnages à chacun selon l'exigence du cas, prenant et recevant le serment desdits joueurs en tel cas requis pour estre déliberez de jouer si tost que le temps viendroit à propos. Depuis ce fait, chacun en droit soy mist payne d'estudier son personnaige, et de se rendre au moustier (4) mondit sieur Saint Martin ou à Saint Michiel

(1) C'est-à-dire la Saint-Martin d'été.

(2) La guerre était, en effet, imminente en Bourgogne et les troupes y arrivaient nombreuses

(3) Un véritable contrat intervenait entre l'entrepreneur du mystère et les acteurs désignés pour interpréter l'œuvre. « La charge qu'on acceptait ainsi était sérieuse ; les acteurs s'engageaient par corps et sur leurs biens à *parfaire l'entreprise* ; ils étaient tenus de faire serment et *eulx obliger* pardevant hommes de fiefs et notaires, de jouer ès jours ordonnés et de comparoistre les jours de représentation à sept heures du matin, sous peine de six patars. » (E. Serrigny, *loc. cit.*) Il y avait lieu, en ces temps comme aujourd'hui, de redouter les caprices, les froissements d'amour-propre des gens de théâtre, toujours susceptibles et irritables.

(4) C'est-à-dire *à l'église*.

quand besoing en estoit pour aller voir les cérymonyes, et façons de faire lorsqu'ilz joueroient publiquement. Laquelle chose ne leur fust possible de faire, pour l'empeschement devant dit, si tost qu'ilz eussent bien volu ; mais quand ils eurent tant actendu que plus ne povoient, véant le temps pour ce faire_passer, conclurent et délibérèrent les dessus-ditz qu'ils joueroient le dymanche prochain après la foire de Sur, dont chacun fit ses préparatives. Touteffois de rechief pour aulcunes malles nouvelles de guerre courans en icelle foire ne fut possible de jouer ledit jour, et la sepmayne ensuivant se commancèrent vendanges de tous costez, pourquoy force fut d'actendre qu'elles fussent faictes, aultrement il y eust heu peu de gens. Après toutes ces choses pour parfaire ledit mistère ne fut le bon plaisir desdits joueurs pérdu ; mais s'assemblèrent lesdits maistres gouverneurs et joueurs en ladite église (1), et conclurent entièrement qu'ilz feroient leurs monstres le mardi IIII[e] jour du moys d'octobre, et joueroient le dymanche ensuivant, jour de saint Denys. Laquelle conclusion ainsi prise, lesdits joueurs firent leur debvoir de quérir acoustremens et habillemens honnestes. Mondit sieur le maire eult la charge de faire achever les eschaffaulx qu'il avait fait encommancer à drecer dès devant ladite foire de Sur, lequel y print une merveilleuse sollicitude et grant deligence. Le maistre des secretz nommé maistre *Germain Jacquet*, fut envoyé quérir à Ostun (Autun), et luy venu par devant dit *Pierre Goillot*, receveur des denyers dudit mistère, luy fut délivré toutes choses à lui nécessaires pour fare les ydolles, secretz et autres choses. Quand ledit jour pour faire les monstres fut venu, on fit crier à son de trompete que toutes gens ayans parsonnages dudit mistère s'assemblassent à l'eure de mydi en Lombardie (2) chacun acoustré selon son parsonnaige. Après

(1) « Ceux qui connaissent les usages et la vie d'une municipalité au moyen-âge ne s'étonneront pas de cette réunion dans une église à propos d'un divertissement. Ce n'était pas seulement un lieu destiné à la célébration du saint sacrifice ; c'était, en quelque sorte, le forum où s'assemblait le peuple dans les circonstances solennelles. C'est là que se débattaient les affaires publiques ; c'est-là, qu'en présence du clergé et des habitants, les seigneurs venaient donner à la villes ses franchises et jurer sur les saints évangiles de les respecter et de les défendre. » E. Serrigny, *loc. cit.* p. 307.

(2) Il s'agit, sans doute, de la partie de halle ou du quartier du marché où les marchands lombards se livraient au commerce des vieux vêtements.

lequel cry (1) fait se rendirent lesditz joueurs audit lieu, et furent mys en ordre l'un après l'aultre, monsté, acoustré, armé et appoincté si très-bien, qu'il estoit impossible de mieulx. Et est assavoir qu'ilz estoient si grand train que quant Dieu et ses anges sortirent dudit lieu chevaulchant après les autres, les déables estoient desjà oultre la tour de la prison, près la porte de Chantblanc, prenant leur tour par devers chelz *Perrenet de Pontoux*, au long du marché aux chevaulx, venant à la maison *Monsieur le Marquis* (2) par auprès des murailles et de là tout le long de la grant rue jusques au lieu que dit est, et n'y avoit de distance de cheval à aultre deux pielz et demy, et se montoyent bien à environ neuf vingts chevaulx. Ladite monstre faicte, chacun pensa de soy et furent baillées les loges le vendredi ensuivant aux joueurs pour les fournir de tapisserie et celles des villes prochaynes de Seurre. Pourquoy le samedi tout le monde par le beau temps qu'il faisoit mist payne d'acoustrer lesditz eschaffaulx. Laquelle chose faicte n'estoit en mémoire d'omme d'avoir jamais veu plus beaux eschaffaulx mieulx compassez, acoustrez et tapissez ne mieulx proporcionnez qu'ilz estoient. Le lendemain qui fut dymanche matin quant on cuyda aller jouer, la pluye vint si habondamment qu'il ne fut plus possible de rien faire ; et dura sans cesser depuis trois heures du matin jusques à trois heures (après) le disgner, sans faillir, qui fut chose fort grieve aux joueurs et aux autres. Et de fait, ceux qui estoient venus des villes circunvoisines se délibérèrent d'eulx en aller, quant ils virent ledit temps ainsi changé. Cecy venu à la cognoissance de mondit sieur le maire et autres, fut conclud quant on vit venir le beau temps, qu'on yroit jouer une farce (3) sur le parc (4) pour les contenter

(1) Le « cry » ne doit pas être confondu avec la « monstre » ; souvent l'un précédait l'autre de quelques jours ou de plusieurs semaines. Le cri fait, chacun se remettait à la besogne, puis, à l'époque convenue, les acteurs « s'accoustraient » de leurs costumes et se réunissaient pour la « monstre » qu'on peut comparer à ces exhibitions, à ces cavalcades dont les grands cirques nomades font aujourd'hui précéder leurs représentations. De nos jours, l'affiche a remplacé le cri ; la cavalcade, c'est la montre. » E. Serrigny, *loc cit.*

(2) Le marquis de Hochberg.

(3) Il s'agit de la *Farce du Munyer de qui le Diable emporte l'âme.*

(4) C'est-à-dire la scène théâtrale et non un parc ou promenade seigneuriale, comme l'indique E. Fournier dans le *Théâtre Français avant la Renaissance.*

et aprester. Pourquoi la trompecte fit le cry que tous joueurs se rendissent incontinant habillez de leurs habitz, en la maison Monsieur le Marquis, et tous les aultres allassent sur les eschaffaulx.

« Ledit cry fait d'une part et d'aultre, chacun fit son debvoir. Lors on mist les joueurs en ordre, et yssirent de chelz mondit sieur le marquis les ungs après les aultres, si honnourablement que quant ils furent sur le parc, tout le monde en fut fort esbahy; ils firent leur tour comme il appartient, et se retira chacun en sa loge, et ne demeura sur le dit parc que les personnages de la *Farce du Munyer*, ci-devant escripte. Laquelle fut si bien jouée que chacun s'en contentit entièrement et ne fut fait aultre chose pour celui jour. Au partir dudit parc, tous lesdits joueurs se myrent en arroy (1) chacun selon son ordre, et à sons de trompetes, clerons, menestriers, haulx et bas instrumens, s'en vindrent en ladicte église Monsieur Sainct Martin, devant notre Dame, chanter un salut moult devostement, affin que le beau temps vint pour exécuter leur bonne et dévoste entencion, en l'entreprise dudit mystère. Laquelle chose Dieu leur octroya ; car le lendemain qui fut lundi, le beau temps se mist dessus, dont commandement fut fait à son de trompete par mes dessusdits sieurs les maire et eschevins dudit Seurre, que tout le monde cloyst bon (2), et que nul ne fust si osé ne hardy de faire œuvre mecquanique en ladite ville, l'espace de troys jours ensuivant, èsquels on debvoit jouer le mistère de *la Vie Monseigneur Saint Martin*, et que tous joueurs se rendissent au moustier dudit Seurre. Incontinent le monde se retira aux eschaffaulx, lesdits joueurs aussi où ils debvoient, et puis furent mys en ordre par le dit maistre Andrieu selon le registre, et marchoient avant à sons de trompetes, clerons, bussines, orgues, harpes, tabourins et aultres bas et haulx instrumens, jouans de tous costez, jusques sur ledit parc, faisant leur tour comme en tel cas est requis, *qui estoit une si gorrière et si très sumptueuse besongne, qu'il n'est possible à entendement d'omme de le sçavoir escripre*, ne tant estoit la chose belle et magniffique. Ce faict chacun se retira à son enseigne, et commancèrent les deux messagiers à ouvrir le jeu ainsi que au devant de ce présent registre est escript ; puis après commença à

(1) En disposition d'agir (*Ed. Fournier*).
(2) Eut à clore tout de bonne façon (*Ed. Fournier*).

parler *Luciffer*, pendant lequel parlement celuy qui jouoit le parsonnaige de Sathan ainsi qu'il volut sortir de son secret par dessoubz terre, *le feu se prist à son habit autour des fesses*, tellement qu'il fut fort bruslé ; mais il fut si soubdaynement secouru, devestu et rabillé, que sans faire semblant de rien, il vint jouer son personnaige, puis se retira en sa maison. De ceste chose furent moult fort espoventez lesdits joueurs; car ils pensoyent que puisque au commancement inconvénient les assailloit, que la fin s'en ensuivroit. Touteffois moyennant l'ayde de mondit seigneur Saint Martin, qui prist la conduyte de la matière en ses mains, les choses allèrent trop mieulx cent foys que l'on ne pensoit. Aprés ces choses le père, la mère Saint Martin avecques leurs gens marchèrent audit parc et firent ung commancecement si très veyf, que tout le monde tant les joueurs que les assistans furent moult esbahis. Et de fait, en abolissant la cremeur devant dicte, lesdits joueurs prindrent une telle hardiesse et audasse en eulx, qu'*onques lyon en sa taynyère ne meurtrier en un boys ne furent jamais plus fiers ne mieulx assurez qu'ils estoient quand ilz jouaient*.

On commença ceste matinée entre sept et huit heures du matin, et finist-on entre unze et douze. Pour le commancement de l'apresdisnée, qui fut à une heure, le dit Sathan revint jouer son parsonnage, et pourson excuse dist à Luciffer :

Mallemort te puisse avorter.
Paillart, fils de putain cognu,
Pour à mal faire t'enorter
Je me suis tout brulé le cu.

Et puis parfist son parsonnage pour celle clause et les autres joueurs, ensuivant chascun selon son degré. Puis firent pause pour aller souper entre cinq et six heures, tousjours jouans et exploitant le temps au mieulx qu'ils pouvoient. Et puis à l'issue du parc, lesdits joueurs se mirent en ordre comme dit est en venant jusques à ladite église monseigneur Sainct Martin dire et chanter dévostement en rendant graces à Dieu ung *Salve regina*. Le landemain qui fut mardi et mercredi ensuivant, entrèrent et yssirent oudit parc ès heures devant dictes. Ainsi doncques comme cy-devant est escript fut joué ledit mistère du glorieux amy de Dieu monseigneur Sainct Martin, patron de Seurre, si *tryumphamment, aultentiquement, et magniffi-*

quement, saus faulte quelle qu'elle fust. au monde qu'il n'est poinct en la possibilité d'homme vivant sur la terre le scavoyr si bien rédiger par escript qu'il fut exécuté par effect, le XII[e] jour du moys d'octobre, l'an de nostre Seigneur mil quatre cens quatre vingts et seize.

PERSONNAGES

Comme nous l'avons vu, le manuscrit du *Mystère de Saint Martin* contient la liste complète des acteurs qui y figurèrent. Cette liste, un peu longue, certes, ne manque pourtant pas d'un certain intérêt ; elle nous indique, d'abord, que les rôles de femmes étaient tenus par des hommes, ainsi que la remarque en a déjà été faite ; elle nous montre, ensuite, que c'était exclusivement le tiers-état, augmenté de quelques membres du clergé, qui remplissait les rôles de ces spectacles.

S'ENSUIVENT LES NOMS
DE CEULX QUI ONT JOUÉ
LA PRÉSENTE VIE MGR SAINCT MARTIN

Selon les personnaiges à eulz atribuez et l'ordonnance du registre.

Premièrement les conducteurs :

MONSIEUR LE MAIRE DE SEURRE, *Guyot Berbis.*
SIRE GUENIN DRUTT, *contre-registreur.*
SIRE ROBIN JOLYCUEUR.
PIERRE GOILLOT.
PIERRE LOISELLEUR.
MAISTRE ANDRIEU DE LAVIGNE, *portant le registre.*

S'ensuivent les personnaiges du lundi au matin, premier jour, selon le registre.

Le premier messagier...........	*George Fallot.*
Le second messagier....	*Jehan Loiseleur.*
Luciffer.....................	*Amye Oudot.*
Sathan............	*Symphorien Poincenot.*
Burgibus......	*Pierre Belleville.*
Proserpine..........	*Messire Ponsot.*

Astaroth..........................	Jehan Bonfilz.
Agrapart.	
Berith..........................	Robert Tordis.
Le père S. Martin	Messire Oudot Gobillon.
La mère..........................	Estienne Bossuet.
Sainct Martin....................	Jehan de Ponthoux.
Francequin, premier escuyer....	Maistre Pierre Masoyer.
Second et tiers escuyer..........	Pierre Guillier le Jeusne.
La première demoiselle..........	Jehan Morandet.
La seconde et la tierce demoiselle..........................	Le filz Maulprest.
Le premier chapellain............	Messire Pierre Rebillart.
Le second prestre................	Messire Jacques Bossuet.
L'empereur......................	Pierre Loiseleur.
Le connestable	Jehan Reullier le Jeune.
Le prince d'Antioche............	Pierre Goillot.
Le comte de Lislède	Jehan Lequeux.
Le duc de Falaize..............	Jaques Peressot.
La trompete................	Philibert Bourdin.
Le messagier....................	Le filz Pierre Loiseleur.
Le portier...................... ..	Broutechou.
Le duc de Villeboreau...........	Jehan Beuffart.
Le comte de Carnelles	Jehan Piellier.
Le marquis d'Ostrie.............	Philibert Gon.
Le povre S. Martin..............	Messire Jehan Chevrel.
L'oste S. Martin.................	Jehan Gruyer.
Son valet.........................	Claude Olivier.
Dieu............	Phillebert Berthelet.
Gabriel..	François Gruyer.
Sainct Michiel....................	Le filz Jehan Bertran.
Raphael..........................	Le filz Girard Dupin.
Uriel..................	Philibert, filz de Pierre Loiseleur.

S'ensuivent les parsonnaiges dudit lundi après le disner.

Premièrement toute la deablerie.

Le roy de Barbarie..............	Guyot Monchet.
Le grant Turc....................	Pierre Druet.
Le grand Soubdan................	Phillibert Gon.
Le capitayne.....................	Nicolas.
Le baron.........................	Maistre Pierre Masoyer.
Le connestable	Estienne Perrenin.

Le messagier..................... *Claude Ponsot.*
Le portier de la Ville............. *Broutechou.*
Le maire de la Ville....... ...... *Tierson.*
Le bourgois......................... *Perrenot le Barbier.*

Le premier chevalier............. *Pierre Lartilleur.*
Le second ehevalier.............. *Jehan Buffart.*
Le tiers chevalier................ *Guenin Guillier.*

Sainct Hillaire................... *Messire Pierre Druet.*
Son chapellain................... *Messire Pierre Rebillart.*
Le père S. Martin......... ..... *Messire Oudot Gobillon.*
La mère.......................... *Estienne Bossuet.*

Tout-li-fault,	Brigans....	*Le Roy Fallot.*
Soul-d'ouvrer,		*Pierrot Belleville.*
Courte-oreille,		*Messire Jousse.*
Sote-trongne.		*Enguerrant.*

Premier marchant............... *Claude Bouchart.*
Second marchant................ *Jehan Buffart.*

S'ensuivent les personnaiges du mardi au matin.

Le prevost des mareschaux ..... *Claude Guillier.*
Le premier sergent.............. *Dona.*
Second sergent................... *Pierre Barbier.*
Tiers sergent..................... *Jehan Chenevey.*
Quart sergent..................... *Robin Valot.*

Le bourreau...................... *Martin More.*
Son valet.......................... *Jacot Roubert.*

L'evesque des Arriens............ *Frère Pierre Caillot.*
Le premier maistre............... *Frère Jehan Vexanel.*
Le second maistre .... *Frère Guenichaut.*
Le tiers maistre............ ..... *Frère Claude.*
Le secrétaire...................... *Frère Guienot de la Faye.*
Le premier tirant .... *Pierre Druet.*
Le second tirant.................. *Phillebert Gon.*
Le tiers tirant .... *Estienne Perrenin.*
Le quart tirant.................. *Jehan-le-Gueux.*

Paradis et Enffer.
Sainct Hillaire.
Sainct Martin.
Le Chappellain.

L'abbé.
Le prieur.
Le soub-prieur.

Le moyne chantre.
Le cellerier.
Le cathecumynaire.
Le procureur.
Sainct Sevère.
Sainct Galle.
La garde du malade.

S'ensuit ceulx du mardi après le disner.

Paradis et enffer et toute l'abbaye	
Le bourgois......................	*Georges Casote.*
La bourgeoise....................	*Messire Jousse.*
Hannequin-le-Hazardeur...	*Pierre Belleville.*
Le doyen de Tours..............	*Maistre Pierre Perrenin.*
L'official.........................	*Messire Jacques Bossuet.*
L'arcediacre......................	*Messire Pierre Languet.*
Le trésorier.............	*Messire Pierre Druet.*
Le chantre.......................	*Messire Jehan Taconot.*
Le premier chanoyne et le second	*Messire Pierre Rebillart.*
Le clerc du chapitre.............	*François Loys.*
Le baillif de Tours..............	*Christofle Berthelet.*
Le maire......................	*Jehan Gruyer.*
Le premier eschevin.............	*Anthoyne Gibault.*
Le second eschevin..............	*Pierre Breullin.*
Le commun de Poitiers..........	*Jacques Poirresot.*
Le rustault de ville..............	*Maistre Pierre Masoyer.*
Le premier presbtre payen......	*Claude du Mond.*
Le second presbtre payen........	*Claude Grant Dieu.*
Le tiers presbtre payen..........	*Jacques Grusset.*
Le larron ressuscité..............	*Jehan Allart.*
Le prince du temple antique.....	*Jehan Reullier le Jeune.*
Le premier Gentil...........	*Le Cordelier.*
Le second Gentil............. ...	*Jehan Picarot.*
Le tiers Gentil....................	*Pierre Guillier.*
Le quart Gentil..................	*Dona.*
Le prestre payen................	*Jehan Guillemot.*

S'ensuit ceulx du mercredi au matin.

Paradis et enffer.	
Le premier ydolâtre............	*Claude Bouchart.*
Le second..................	*Pierre Tellier.*
Le tiers......................	*Bastien Droguet.*
Le père..........................	*Liévart de Moncognys.*
La mère..........................	*Michaelis.*

La fille	*Tacot.*
La seur..........................	*Le filz Michelin.*

Le desmonyacle.................	*Le Roy Fallot.*
Le premier tetradi...............	*Estienne Bossuet.*
Premier serviteur................	*Jehan Thibart.*
Le second........................	*Jehan Barbier.*
Le ladre...	*Messire Jehan Chevrel.*

Le père..........................	*Georges Casote.*
La mère	*Messire Josse.*
La fille malade des fièvres........	*Le Clerc du Bel Hoste.*

La femme vesve....................	*Jehan Casote.*
La seur..........................	*Le petit Morandet.*
Le nepveu	*Jehan Falot.*
La cosine	*Jehan Manchot.*
L'enffant ressuscité..............	*Chevreli.*
Le premier payen	*Anguerran de Choisy.*
Le second........................	*Le Roy Fallot.*
Le tiers......	*Le serviteur Charmaille.*
Le quart.........................	*Jehan Guillemot.*

L'empereur	*Pierre Loiseleur.*
Le premier conseillier............	*Jehan Buffart.*
Le second......................	*Jacques Gousset.*
Le portier.......................	*Guillaume Carré.*
L'usurier	*Pierre Goillot.*
Le juge..........................	*Gutun Taconot.*
Le premier sergent..............	*Grosber.*
Claude li Gente..................	*Jehan Picart.*
Son filz.........................	*Georges Fallot.*
Le mort ressuscité..............	*Messire Jehan Chevrel.*

Sainct Martin.
Sainct Sévère.
Sainct Galle.

S'ensuit les parsonnaiges dudit mercredi après le disner.

Paradis et Enffer.
Claude la Gente.
Son filz.
L'usurier.
Le juge.
Le premier sergent.
Le second.

Le povre........................	*Messire Jehan Chevrel.*
Le fripier........................	*Girardin Coctier.*
Tous les chanoynes et tous les	moynes.
Sainct Brice.	
Le premier disciple S. Martin....	*Le Cordelier.*
Le second disciple.......	*Broutechou.*

Bien que le nombre des personnages soit de cent cinquante-deux, celui des acteurs ne doit pas atteindre ce chiffre, car certains rôles de second plan furent confiés au même interprète. Plusieurs noms ayant été omis dans le manuscrit, il devient impossible de fixer exactement le nombre de ces derniers. On y constate que les quatorze rôles de femmes sont tenus par des hommes ; des jeunes gens ou des enfants devaient figurer les anges. Les notabilités de la ville ne manquèrent pas d'apporter leur concours à cette représentation, notamment l'arrière-grand-père de l'évêque de Meaux, Jacques Bossuet, qui, en 1460, avait été reçu bourgeois de Seurre.

LE SUJET

Dans le *Mystère de Saint Martin,* Andrieu de La Vigne a suivi très exactement la tradition de Sulpice Sévère (1), en s'en inspirant parfois complètement ; « mais tout en respectant la tradition historique il sait faire parler et agir ses acteurs avec une certaine verve et quelque vérité. Les détails ne manquent pas pour lui permettre de poser immédiatement ses personnages. D'une part les parents, bouffis d'orgueil, pleins de leurs richesses et de leur puissance, fiers de leur crédit auprès du souverain qui fera de leur fils un homme important ; d'autre part Saint Martin humble, sou-

(1) Sulpice Sévère, *Sulpicius Severus,* naquit en Aquitaine vers 363 et mourut vers l'an 410. Ses ouvrages lui valurent le surnom de *Salluste Chrétien* et sa *Vie de Saint Martin,* bien que parfois inexacte et souvent naïve, demeura longtemps populaire.

mis à la volonté paternelle, mais décidé déjà, grâce à l'inspiration divine, à renier les erreurs païennes pour embrasser le christianisme. De La Vigne n'oublie pas non plus le but religieux et la pensée d'édification qui ont motivé son œuvre ; ce *credo* dans la bouche du prêtre est là comme un heureux contraste avec les absurdes croyances des idolâtres au milieu desquels vivait saint Martin. On peut reprocher à l'auteur quelque complaisance à étaler sa science mythologique ; mais l'érudition était de mode et il subissait l'influence de son époque singulièrement pédante (1). »

Saint Martin était né à Sabarie, en l'an 316, de parents occupant un certain rang, mais païens, s'il faut en croire Sulpice Sévère : *parentibus secundum seculi dignitatem non infimis, gentilibus tamen.* Son père, d'abord tribun militaire, devint ensuite vétéran, puis reçut un bénéfice, en échange duquel il devait son fils à l'empereur. Mais ce fils était aussi doux et tranquille que le père se montrait rude et même grossier ; bien mieux, la mère de Martin se joint à son époux pour railler les goûts pacifiques de son enfant et rêver pour lui la gloire des batailles. Martin, qui pense déjà à se convertir au christianisme, résiste aux prières de sa famille et, peu fait pour la vie des camps, demande tout au moins quelque répit pour réfléchir.

Cependant, l'empereur Julien César, en vue de supprimer

La turpitude babilonique

rassemble une armée de gentilshommes et décide de convoquer les fils des « *Chevaliers à barbe grise* », c'est-à-dire de ses vétérans. Décision que Julien César fait, sans retard, publier par un trompette :

Trompete, va legierement
Partout publier cest affaire,

(1) E. Serrigny, *loc. cit.*

Et dis par cueur ton mandement
Comme tu sces qu'il est de faire.

Cet ordre remplit de joie le père de Saint Martin :

Mahon et Jupiter en somme
Soit loué de ce qu'on nous somme ;
Brief jamais ne fut plus joyeux.
La raison viellesse m'assomme
Et mon povre corps se consomme
Pour ce que je suis jà fort vieulx,
Le chief me tremble, puis les yeulx
Sont un peu suspects de la veue ;
Mais je mercye les haults dieux
Qui ont ma foiblesse préveue
Et à icelle bien pourveue
Par le cry que j'ay entendu.
De la nouvelle survenue,
Mahon, mercy te soit rendu,
Il ne me chault du résidu
Si guerre est de moy consommée
Car mon fils qui est jeune et dru
Pour moy fréquentera l'armée.
. . . .
Plus cruel sera c'un lyon
Et plus fier que poisson en nasse
Pour despendre escu et lyon
Car par nature le chien trace.

Et comme saint Martin survient, timide et réservé, le vieux tribun se berce de cette illusion :

...Jeunesse encor le gouverne,
Mais bien le verrez aultrement
Si le Dieu Mars ung peu l'y verne ;
Il ne suyt bourdeau ne taverne
Commant seroit-il cault et fin ?
Mais qu'il ait passé la poterne
D'amours, il fera belle fin.

L'ancien tribun cherche, de nouveau, à « *endoctriner* » son fils, en évoquant son passé de guerrier sans peur et sans reproche et en rappelant ses exploits légendaires

Car pour mémoire aulcun les a transcriptes
En librairie et volumes soubcrites.

Mais Saint Martin observe mélancoliquement que

Gloire mondayne joue de passe passe

Ce qui lui attire cette réplique paternelle :

N'as-tu vouloir de gauldir sur l'erbecte
Je te supplie, pence au temps advenir,
Tu n'as en toi d'espoir ne c'une beste.

Et son fils de lui répondre :

Tel aujourdhuy s'esjoyst de la feste
Qui, puis aprés petitement s'en loue
Et tel son bruyt aujourdhuy magnifeste
A qui demain mort baille sur la joue.
Fortune après du demourant se joue
Ne plus ne moins c'un chat d'une souris,
L'un mect au bas, l'aultre au hault de sa roue,
L'un meurt en dueil et l'aultre vit soubz ris.

Mais le vieux soudard n'en demeure pas moins intraitable, « *Veuille ou non veuille* », il partira avec les écuyers chargés de l'introduire chez l'empereur. Alors ces « *escuyers prennent Sainct Martin comme par force et l'emmenent, et la mère Sainct Martin s'en retourne avec ses damoiselles.* »

Nous voici à la « *demeurance de l'empereur* » ; après avoir reçu les hommages de plusieurs divinités païennes, Julien César, à qui Martin paraît « *jeune, vif, puissant et vigoureux, fier, fort, fringant et adventureux,* » et par égard, aussi, pour son père, consent à l'armer chevalier ; il lui donne donc la « *colée* » en public, en lui frappant le dos, *plus de deux et demy*, avec une *moult belle épée toute nue.* L'auteur n'a pas reculé devant un anachronisme, pour offrir au public, le spectacle imposant d'une pareille cérémonie.

Le jeune homme ne reçoit ces honneurs qu'à contre-cœur. Quelques jours après, bien qu'aimant la guerre,

Ne plus ne moins que ferait un bergier,

le nouveau chevalier doit partir, à son tour, en compagnie du *prince de Villeboreau*, du *comte de Carnelles* et du *marquis d'Ostrie*. C'est en se rendant à la « *ville nommée Amyens* » qu'ils rencontrent à la *porte d'icelle un povre tout nu*; en apercevant les cavaliers, l'infortuné *plein de mendicité* éclate en gémissements. Mais « *ils doibvent passer tous trois sans tenir conte de luy et puis quant Sainct Martin vient* — car ce dernier suivait les princes à distance et tristement — le malheureux réclame de quoi protéger sa « *povre humanité.* » — Saint Martin, on le sait, coupant en deux son manteau d'un coup d'épée, en jeta la moitié sur les épaules du mendiant. Ce dernier appelle sur son bienfaiteur les bénédictions du ciel, tandis que ses compagnons l'accablent de moqueries et de risées.

André de la Vigne n'a pas donné à cet épisode tout le développement qu'il paraissait devoir comporter, il s'attache davantage aux détails de la vie journalière et c'est là qu'il réussit le mieux.

Cet acte charitable aura, tout au moins, une influence considérable sur la destinée de saint Martin ; la nuit suivante, il aura, en effet, dans une hôtellerie d'Amiens, la vision divine qui décidera de sa vocation ; la *première matinée* se termine par son baptême que des prêtres accompagnent d'interminables sermons.

*
* *

L'après-dînée s'ouvre par une *diablerie* où *Lucifer*, dans la colère que lui cause la conversion de saint Martin, ne tarit pas d'imprécations et d'injures : les diables, sortis un moment des *chauldières et fourneaux*

font chorus. Bien que ces invectives soient formulées en termes particulièrement crus et grossiers, nous croyons pourtant devoir les reproduire ici, car elles constituent un document curieux sur les tortures qu'à cette époque, on imaginait réservées aux damnés ; Satan s'exprime donc ainsi :

Je prandray tout par moult forte bataille,
Et en enffer cueur, poumon et entraille
Ferai menger à serpens venymeuses ;
Des corps feray provision vitaille
Et à crapaulx gros et de bonne taille
Feray ronger par manyères accreuses.
Se puis trouver ses langues envieuses,
Langues mauldictes, langues impétueuses.
Langues qui parlent sur aultruy sans lascher,
Langues perverses, langues impétueuses
En grans fournaises, orribles, ténébreuses,
Les tourmentray sans jamais les lascher ;
En plomb boillant pour mieulx les esmorcher
Les pourbouldray sans en avoir mercy,
En feu gregois et en soufre coucher
Je les mectray, puis les feray lécher
A gros dragons et les lairray ainsi.
Se puis trouver ses prestresses aussi,
Vielles vauldoises paillardes et putains,
Regnyer (1) Dieu leur feray et aussi
Cresme baptesme ; de ce n'aye soucy
Ains que jamais eschappent de mes mains
Semblablement je n'en feray pas mains
A ces bigotz et ces faulces bigotes ;
Aux corps feray des tourmens inhumains
Et au surplus des testes soirs et mains (2)
J'en joueré ainsi que de pelotes ;
Ses musequins atout leurs papillotes,
Leurs fanfrelluques et leurs gros culz bardez,
Grans chapperons, cabinetz et callottes,
Qui contrefont des sucrées mignotes
Auront leurs corps de grans dragons lardez.
Rien n'y vauldront leurs visaiges fardez

(1) Renier.
(2) Matins.

De plomb, d'alun, confitz en leurs canetes;
Estrons de chiens parmy entrelardez
En nostre enffer leur seront bien gardez.
Pour les monstrer plus doulces poupinetes
Celles qui pas ne sont de leurs corps nectes,
Qui de guingoys (1) portent leurs grans cornectes.
Contrefoisans les simples et rusées
Soubz menu vers letices et jannetes
Envelopées de bureaux (2) ou brunetes
De Lucifer ne seront reffusées,
Ces grans genoppes, flatries et usées,
Vieulx lorpidons, caroignes et cabas,
Ordes guenyppes, ridées et brisées,
Poitrons puans, gaulpes maladvisées,
A tous les diables j'amenray tout sa bas.

Cet exposé est accueilli, nous dit le manuscrit, par un grand « *brou* » d'admiration, de la part des démons, puis, ceux-ci s'étant dispersés avec *cris et hurlemens*, nous revenons à la Vie de Saint Martin.

Le *roy de Barbarie* qui régnaît sur la Tartarie, la Syrie, les Gotz, les Magotz, les Mores et les Turcs, les « esclavons » et les Sarroz, avait en effet ordonné à ses barons (3), à ses chevaliers et à ses soldats de marcher contre l'empereur Julien César, et ceux-ci, impatients de la grande tuerie qui se prépare, ne tardent pas à cerner une des places fortes de l'ennemi. Le « portier » de cette ville, sommé d'ouvrir les portes, oppose à cet ordre un courageux refus. Aussitôt le *Connétable* barbare lance ses troupes à l'assaut. « *Icy sonne le trompecte et puis ilz donnent l'assault et se défendront ceulx de dedens tant que les aultres y entrent par sur la muraille, et puis ils prendront aulcuns de ceux de la*

(1) De travers.
(2) Etoffe de bure.
(3) Nous voyons, de même, dans le *Roman de Troie*, de Benoit de Saint-More, le roi Priam convoquer ses *barons* et tenir *Parlement* dans les grandes occasions.

ville et les aultres s'enfuyront par l'aultre porte derrière. » Sans pitié pour le « maire » qui pourtant les implore, les Barbares l'enchaînent comme les autres prisonniers ; quant au « portier » qui, maintenant, regrette son héroïsme passé, on le jette dans un cachot, après toutefois l'avoir fait confesser.

Grisé par cette victoire, le roi de Barbarie s'en prend à l'empereur Julien César, mais celui-ci paraît décidé à ne pas capituler :

> Ah ! par Mahon ! nous y mectrons remède.

déclare-t-il. Après avoir mobilisé ses hommes d'armes, Julien César réunit ses courtisans pour leur distribuer le *donativum*, c'est-à-dire des joyaux, des présents ; ayant ouvert un coffre rempli d'or, chacun « *pille dedans fors Saint Martin* » ; le monarque surpris d'un désintéressement si rare, demande des explications à son nouveau chevalier. C'est que je ne me battrai pas, répond saint Martin, non par *barboillerie ne lâcheté*, mais parce que je suis disciple de Jésus-Christ :

> De plus porter escu, espée ou lance
> Dorenavant c'est mon entencion.
> Prou je feray seulement se je pence
> A la benoiste et digne passion.

Mais l'empereur trouve décidément que Martin est fou à lier :

> Qu'il me soit bien jusqu'à demain gardé
> Et nous verrons sa soupplesse jolye.
> Sa ! des cordeaux et que tost on le lye !
> Martin, Martin ! tu es trop hors du sens.

Le saint est donc remis au « gentil portier » de la prison ; cet acte d'indiscipline cause, d'ailleurs, un grand scandale parmi les chevaliers, qui blâment

> De ce Martin la grant oultrecuidance.

Cependant le prisonnier adresse à Dieu, du fond de son cachot, une si fervente prière afin de conjurer les hécatombes qui se préparent, que le roy de Barbarie, se disant qu'après tout il a envahi ce pays *sans cause et sans querelle*, prend soudain « fantasie » de se retirer et de demander la paix (1). Cette solution heureuse ouvre enfin les yeux de Julien César qui l'attribue sans hésiter à l'intercession de saint Martin. Ce dernier est donc aussitôt remis en liberté avec force excuses.

Nous le retrouvons auprès de saint Hilaire, évêque de Poitiers; il lui exprime ses intentions et lui raconte la vision qu'il a eue dans l'hôtellerie d'Amiens :

Chose vous sera dessellée
Qui jamais n'yssit de ma bouche,
Mais plus ne sera recelée
Car de trop près le cas me touche.
Or ainsi comme l'on se couche
Pour donner repos à nature
Ung jour estant dessus ma couche
M'advint une grant adventure,
Car Jésus en propre figure
S'aparut au lieu ou j'estoye
Ayant le drap pour couverture
Du manteau que donné j'avoye
Et me dist lors que je debvoye
Sa foy et sa créance ensuivre,
Pourquoy j'ay pris vers vous la voye
Pour m'enseigner à le bien suivre.

L'évêque de Poitiers lui fait alors revêtir l'habit de clerc, puis saint Martin, sur un avis du ciel, retourne chez ses parents, qu'il aime et respecte, pour tenter de les convertir au christianisme.

Au xvᵉ siècle, les routes étaient peu sûres. Aussi André de la Vigne nous représente-t-il saint Martin

(1) Allusion certaine à la paix conclue en 1409, à Chartres, entre Jean sans Peur d'une part et de l'autre Charles VI et les princes d'Orléans.

attaqué, au cours de ce voyage, par des brigands qui veulent l'assassiner. Ces brigands portent, d'ailleurs, des noms pittoresques : l'un s'appelle : *Soulle d'ouvrer* (1) et l'autre *Toulifaut* (2), un troisième *Courte-Oreille* et un quatrième *Sote-troigne*. Les auteurs dramatiques du temps usaient volontiers de ces surnoms caractéristiques.

Mais, au moment où ces malfaiteurs, qui ont déjà tué et dépouillé plusieurs marchands se rendant à une foire, vont se précipiter sur saint Martin, ce dernier, impassible, prononce ce mot : *Jésus*. Et soudain un des brigands prend sa défense :

Je croy qu'il n'a pas grant vaisselle
Car c'est quelque povre valet.

dit-il à ses compagnons, et le « povre valet », conduit dans la caverne et laissé sous la garde de son défenseur, d'entreprendre aussitôt sa conversion :

... Quel métier fais-tu là ?

LE BRIGANT.

Par la mort bieu ! je ne faulx poinct,
Quand je les tiens, de les abatre
Et n'en eussé-je que ung pourpoint
Aujourd'uy trois et demain quatre.

Mais saint Martin évoque le souvenir du bon larron sauvé par son repentir, et le brigand, touché de la grâce, délie son prisonnier, implore sa bénédiction et annonce son intention bien arrêtée de faire pénitence et de mériter le ciel par ses prières.

Enfin, mais après avoir été encore en butte aux menaces du démon qui se présente à lui vêtu d'une *hoppelande*, saint Martin arrive à la maison paternelle

(1) Soûl de travailler.
(2) Tout lui faut.

et pour l'accueillir, « *le père, la mère et ses gens viennent sur le parc* ».

Comment t'es-tu toujours porté?

s'enquièrent-ils. Mais en apercevant son fils sous les habits ecclésiastiques, le vieux soldat ne peut retenir sa colère. En entendant saint Martin l'exhorter à se convertir, il s'emporte et l'injurie.

Fils de p... pour toy j'enraije

« *Il fault*, indique le manuscrit, *que le père face semblant de se désespérer et la mère et les écuyers le tiendront* » puis, comme son fils se cache, il « *prend une espée nue et fait semblant de vouloir tuer en le serchant* ». Sa sortie est accompagnée d'un nouveau torrent d'injures. Resté seul avec sa mère, saint Martin s'efforce de la ramener au vrai Dieu, en l'éloignant

De ces grans deablesses d'ydolles ;
Ce sont estatures fryvolles,
Faictes de plomb, cuyvre ou estain,
Qui povoir en leurs prothocolles
Ont aultant c'un festu d'estrain.
. . . .

LA MÈRE.

J'ay donc bien perdu mes chandelles,
Mes grans offrandes et prières,
Puisque par leurs faulces cautelles
Me procurent tant de mysères.

Mais finalement elle se laissera convaincre, et quittera le domicile où son mari la poursuivrait de ses fureurs.

C'est sur cette conversion difficile que le « messager » annonce à l'assemblée que

Pour donner repos à nature
Et le corps ung peu soulager
De ceste présente closture
Maintenant nous fault desloger

Et nous aller tretous loger
Pour meshuy le mieulx qu'on pourra,
Puis demain matin sans songer
S'il vous plaist tous l'on vous verra.

Les spectateurs n'avaient pas entendu moins de 4.040 vers.

* * *

« *Cy fine la première journée du mistère de Monsieur sainct Martin et apprés s'ensuit la seconde journée et commance le messagier.* »

Malgré cette annonce du manuscrit qui semble complet en cet endroit, nous n'y trouvons aucuns propos destinés au « messager ». Il est vrai que les auteurs de mystères abandonnaient souvent cette partie de leur œuvre à la propre inspiration de l'interprète du rôle.

Cette matinée débute donc par une sorte de hors-d'œuvre, ressource à laquelle André de la Vigne a souvent recours, et c'est là, du reste, qu'il réussit le mieux. Il s'agit des brigands qui ont assassiné les marchands, dont il a été question plus haut. Le bourreau, le prévôt et quatre sergents sont à leurs trousses et ne tarderont pas à les arrêter. Condamnés à être exécutés sur l'heure, les mécréants se lamentent :

1er BRIGANT.

Las ! en mal an Dieu me fist naistre,
Et en maleure fus-je né,
Quant pendu me fault présent estre
Pour mon vouloir désordonné.

2e BRIGANT.

Par faulte de m'avoir donné
Chastiement en ma jeunesse
Maintenant suis habandonné
De souffrir mort dure et parverse.

Ce deuxième brigand répond au prévôt qui l'interroge, assis *en son siège de justice :*

. . . .
J'ay desrobé église et temple
Et pris corporaulx et calices,
Puis pour fournyr à mes délices,
Corpus Christi, dignes reliques,
Aultour paillardes chiennes lices
J'ay tout mys en chières publiques.

Ils font tous des aveux complets et les peines sont bientôt subies.

Le premier brigand est aussitôt appréhendé par le bourreau qui « *luy mect le cordeau au col et le lye, puis quant il est sur l'échelle, cependant que le bourreau mect à point son cas, il dict cecy* »*:*

Hellas ! misérable conduyte
Folle mignote nourriture,
N'es-tu pas du tout interdicte
Quant je meurs oultre ma nature.
Mon âme yra à l'aventure ;
Quant mon corps actaché sera
Corbeaux feront ma pourriture ;
Le souleil me desséchera,
L'eau qui des cieulx tresbuchera
Pourra sur mon cors nud descendre,
Puis le vent me destranchera ;
A l'air ainsi deviendray cendre.

« *Le bourreau le jette bas* » et, pour s'assurer qu'il est bien mort, ordonne à son valet que :

Le corps luy soit ung peu haulsé,
Savoir mon s'il bougera poinct.

Le valet « *despoille le brigant puis descent bas et regarde au pourpoinct et au bonnet s'il n'y a rien*, tout en disant » :

Sang bieu ! Vecy bonne despoille ;
J'ay espérance que ma boille
En aura quelque lopinet.

Le second brigand subira le même sort, après avoir maudit sa destinée dans une interminable complainte :

Hellas ! s'on (1) m'eust donné doctrine
Lorsque j'estoye en jeune eage,
Chastyement et discipline,
J'eusse évicté ce dur passaige.
Oy ma mère fut peu sage,
De m'avoir tant amygnoté ;
Plust à Dieu que de malle rage
En son corps je fusse avorté !
Las ! de m'avoir alymenté
Du laict de sa doulce mamelle
Puisqu'au gibet suis transporté,
Grant honneur ay aussi à elle ;
Devant vous tous j'appelle d'elle
Et de mon père au jugement,
Car la mort me tient la chandelle
Par faulte de chastiement.
. . . .

Le bourreau l'interrompt et le *jecte bas*, non sans faire admirer son adresse :

Regardez s'il n'est pas perché ;
Que vous en semble, suis-je habille ?

Quant au troisième brigand, il sera décapité. L'exécuteur est satisfait de son travail :

Velle (2) la teste d'une part
Mise jus par bonne manyère ;
Portons le corps icy derrière
Et puis apprès nous yrons boire.

On voit que de tels détails naturalistes et macabres ne choquaient pas les spectateurs.

Cet épisode mené à bien, saint Martin reparaît sur la scène, sans autre préparation et va, séance tenante, s'attaquer à l'hérésie.

(1) Si on.
(2) Voilà.

L'évêque des Ariens, en effet, a réuni ses « *maistres parfaitz en théologie, en loix et en astrologie* », pour un « *bon prêchement* » en vue de convertir les chrétiens à cette nouvelle religion. Le « *secretain* » « *acoustre* » la chaire, « *mect à poinct le lieu de l'évesque* » et s'en va « *les gens clocher* ». Des prosélytes se présentent, au nombre d'une douzaine. Le manuscrit porte, ici, ces indications :

(*Pause de ménestriers*)

Tandis que l'évesque
et ses gens viennent, lequel
se mect en sa chaire, et
chacun s'assiet selon son
degré, et, monste le
prescheur en chaire et
dit ce que s'ensuit ;
et quand il commancera
sainct Martin doibt venir
d'où qu'il sera se mectre
avec les aultres à son
advantaige pour
escouter et pour disputer
quant il sera temps.

Suit un long sermon sur ce *theume : Non qualis pater talis filius.*

Scavoir debvez qu'il est en trinité
Ung père, ung fils et ung sainct esperit,
Et qui le croit aultrement il périt ;
Raison pourquoy car trois personnes sont,
Dont toutes choses qui furent et seront,
Premièrement ont été procréées,
Comme voyez les personnes créées,
Et aultres choses, soyent laides ou belles,
Humbles, doulces, diverses et rebelles,
La terre aussi et sa doulce verdure
Qui jusqu'à ce que le temps d'hyver dure
Sans fin verdoye et progrédie fruytz,
Dont tous les jours cuillons les usuffruys ;
Premièrement, en printemps, violectes,

Blanches, rouges, grises et violectes ;
Puis sur le vert marchons à contrepois ;
Pour amasser febves en contre poys,
Pois contre febves ès jardins et aux champs.
En s'endormant joyeusement aux champs
Des doulx oyseaux sur branche seiche ou verte,
Quant une foys ils ont la gorge ouverte
C'est un plaisir que de les escouter.
Passant chemin ce ne peult rien couster,
Car Dieu leur a grâce dès or donnée
Qui en nul temps n'est poinct désordonnée.
Tout ce leur vient selon cours de nature
Sans que nully en rien se desnature ;
L'un volle à terre, l'aultre volle par l'er,
Chanter pevent (1) et non mye parler,
Et en maisons aulcuns sont en abboys,
Les aultres sont en buyssons et en boys
Pour mieulx de haict (2) à plaisance chanter,
Desgringoter, dégoiser, deschanter,
Puis nous avons les roses et boutons
Qu'en noz maisons pour sentir (nous) boutons,
La lavende, marjolaine, muguet,
Semblablement le lis et le mirguet,
Le doulx aspic et redolant cyprès
Dont la senteur suyt les gens de si près
Que bien souvent le cueur s'en resjoyst
Et le couraige de liesse joyst,
Tout cella vient de haultaine puissance,
Car nulle chose brief rien ne puyst sans ce,
Et en apprès plaisir prenons en bledz
Qui ne sont poinct desrobez ne enblez (3)
Puisque Jésus chacun an les envoye
Par cy, par là, en chemin et en voye,
Sur terre, roche et en souesve arayne (4)
Par sa grâce begningne et souverayne,
Sans laquelle chose ne fut ne n'est,
Il fait le temps reluysant, cler et nect,
Et quand il veult on voit le plus souvant
C'un moys s'en va dessoubz pluye et soubz vent,

(1) Peuvent.
(2) Joyeusement.
(3) Enlevés.
(4) *Arena*, sable.

Car l'un et l'aultre il nous peut resnyer.
Et puis au temps qu'il convient rasyner (1),
Premièrement ung peu fier et aygret
Il faict croistre le verjust en l'aigret,
Et puis apprès par chaleur il se meure (2),
Le blanc en blanc, l'aultre plus noir que meure (3);
Lors se commancent gracieuses vendanges,
Que plusieurs gens ayment mieulx que vent d'anges;
Serpes, cousteaux, sont moult bien en saison;
Puis de panyers et de hoctes s'aise on (4);
La vis du trueil (5) de nuyt et de jour bruyt
Pour ce qu'adonc le raisin est en bruyt (6);
De tous costez la large et grosse tonne,
Cent fois le jour, fort retondist (7) et tonne,
Et de rechief pour la tonne lyer
Comment avoir souldain le tonnelyer,
Ouvrier parfaict qui soubz et sus la lye,
Affin que mieulx le bon vin sur la lye,
Bien seurement si (8) se puisse garder.
Par ce moyen vous povez regarder,
Si tant de biens Dieu le père nous fait,
Que Dieu le filz n'est cause de l'effect;
Car en cella rien ne luy appartient;
Dieu le père sa puissance appart tient
Et son povoir dessus tous nom pareil (9).
Car Dieu le filz n'est pas à luy pareil.
Non qualis pater talis filius et cetera (10).

Ce singulier sermon met, comme on le pense, saint Martin hors de lui ; il s'indigne, proteste et s'emporte au point d'avancer que le prédicateur « *ne scet ce qu'il*

(1) Raisiner.
(2) Mûrit.
(3) Mûre, fruit du framboisier sauvage.
(4) S'aide-t-on
(5) Pressoir.
(6) Fermentation.
(7) Retentit.
(8) Ainsi.
(9) Non pareil.
(10) Le Christ Fils de Dieu, étant, d'après les Ariens le plus noble des êtres créés de rien, ne pouvait donc être *l'égal* du Créateur ; il était, par conséquent inférieur à son père.

dit »; l'évêque arien veut rétablir le calme, mais Martin persiste :

> ... Sur cela j'ay dit qu'il a menty
> Et dis encore que ce n'est c'une beste.

L'évêque hérétique le traite, à son tour, de « *traistre paillart et belistre déshonnête* ». Après une discussion dogmatique, où le chef des ariens a le dessous, ce dernier en vient aux arguments frappants. Saint Martin, saisi et déshabillé, est battu de verges jusqu'à ce que, sur son pauvre corps, il « *ne reste pel entière afin de luy monstrer son bec jaulnaige* ». Puis ses bourreaux le *bannissent.*

Saint Martin, qui a supporté courageusement ces épreuves, en les offrant à Dieu, se réfugie auprès de saint Hilaire et après une scène de diablerie, très rabelaisienne, nous le retrouvons à Poitiers. Hilaire le reçoit avec bienveillance et convaincu de l'ardeur de sa piété, l'envoie à une abbaye où il prononcera ses vœux.

***

Cy commance l'après dinée du mardy second jour de ce présent mistère.

LE MESSAGIER.

Très noble et dévost auditoire,
Peuple de moult grant excellence,
Au nom du très hault roy de gloire
Donnez nous, s'il vous plaist, scillence,
Et d'oyr ayez pascience
Le contenu de la matière.
Deables remplis d'oultre-cuidance,
Monstrez vous devant et derrière.

(Icy les deables sortent d'enfer, faisans cris et hurlemens terribles.)

Nouvelle scène de diablerie, aussi obscène que la précédente. Ayant appris que saint Martin s'est fait moine, Lucifer ne peut contenir sa rage ; Astaroth qui cherche à le rassurer, en lui disant que tout espoir n'est pas perdu, est injurié à son tour :

Puant, pugnais, porc préjudiciable,
Poilleux, pensu, putier, pasteur paillart,
Parvers poiltron, paludin pénétrable,
Parallétique, puissant prince pillart,
Persécuteur, parjure papellart,
Patron perdu, perilleux préparé,
Palle pelle, pousif, pourri, pendart,
Par tous les deables soit ton corps desvoré.

Et comme Lucifer est soudain devenu « *vielz, chanu, décrespit* », Satan et Proserpine lui promettent qu'avant quatre jours, saint Martin sera damné. Sans motif et sans transition, les spectateurs assistaient, ici, à la pendaison d'un joueur malheureux, nommé Hennequin.

Cependant, saint Martin éprouve le désir de quitter le couvent, pendant quelques jours, en compagnie de Galle et de Sévère. A peine est-il parti, qu'un catéchumène « *de contrée paienne et sarrazine* », venu se confier à lui, tombe malade et trépasse, au couvent. Averti par un pressentiment, saint Martin revient en hâte et, conformément à la légende, ressuscite le mort. Ce miracle s'accomplit, à la suite d'une prière, plus originale que de circonstance :

Jesu-Crist, en qui reconfort
Charité, pitié et confort
        Fort
Nous vient en cestuy mortel monde,
Si l'ennemy par son effort
Ne par son décevable sort,
        Sort
Dessus ce corps qui est immonde,
Pour ce que de basteme l'onde
        Ronde

N'a heu, pitié si me remort,
Moy absent, trop soubdain l'amort
La mort,
Dont dangier sur son âme habonde.

Trinité d'excellence, lence
Dessus ce misericors corps
Ta glorieuse essence, sans ce
Que du deable les efforts fors,
Ne aussi de ses consors sors,
Ne puissent contre dire de ire
Son salut par leurs discors cors
Qui le vauldront mauldire d'ire

La vie de saint Martin va maintenant être exposée dans une succession de tableaux, sans transition aucune. C'est ainsi qu'il devient, à son corps défendant, *arcevesque* de Tours et que les spectateurs assistent à la cérémonie du sacre, suivie d'un éloquent *preschement*, et nous arrivons à une des scènes de l'œuvre dans laquelle André de la Vigne a fait preuve d'un véritable talent dramatique.

Il existe, quelque part, dans le voisinage, un autel élevé sur la tombe d'un prétendu martyr. Cet autel est devenu un lieu de pèlerinage, où chacun apporte un ex-voto et *vœux de cire*. Saint Martin, venu pour y prier, en compagnie du doyen et de moines, est pris de doute sur l'authenticité de ce martyr, créé par *l'oyr dire*.

SAINCT-MARTIN.

... Son faict ne vault une poire.
Jamais ne me ferez accroire
Que ce ne soit quelque fentosme.

Et le défunt sortant du tombeau « *subtillement en figure d'un mort à tout ung linceul* », déclare :

Or fault-il que la démonstrance
De mon cas villain et orrible
Et le lieu de ma résidence
Soit sceu, las! qui est trop terrible.

car il ne fut pas seulement voleur, mais encore assassin qui

Au boys a y mainct gorge coppée,

et il fut tué, à cet endroit même, alors qu'il se préparait à commettre un meurtre :

Et dès lors sans respit ni grâce,
Tous les grans deables en enffer
Me portèrent pour ma falace
Entre les bras de Luciffer,
Lequel d'un grant grappin de fer
Cruellement si me tourmente
Quant il se prend à m'agriffer,
Dont nuyt et jour pleure et guesmente.

Quant aux fidèles qui viennent, en foule, prier sur sa sépulture :

Ils vallent pis qu'aquariastres (1).

Ceci dit, le fantôme retourne « *à tous les déables, fondant en bisme* (2) avec eux », tandis que le doyen tire, non sans malice, la morale de l'histoire :

Par deffault d'un bon visiteur
En mains lieux advient telle chose ;
L'un dit: icy est saint Victeur ;
L'aultre dit : icy gist sainct Prose ;
En ce lieu gist monsieur sainct Chose,
Et de là sainct ge ne say qui ;
Là fut myse saincte Grymose,
Et sainct Friant fut mis iqui ;
On ne scet ne quoy ne de qui
Bien souvant sont les sépultures.

La deuxième journée s'achève par la rencontre que fait saint Martin du « *prince du temple antique* » et de quatre « gentils » qui, la « *chandelle au poing* », sacrifient à Jupiter, à Mars et à Neptune. Le saint veut leur

(1) Synonyme, ici, d'hérétique.
(2) En abîme.

prouver qu'une telle croyance « *n'est que mohomerie* » ; le « *prince du temple* », qu'irritent ces objurgations, s'apprête à frapper l'évêque, quand ce dernier disparaît soudain.

Icy sainct Martin
s'enfuyt cacher
et le prince tire
son espée pour
le tuer.
Noter qu'il fault
faire que sainct Martin
se perde sous terre
puis revienne tantost après.

L'évêque que les païens veulent mettre « *en chien courtault* », mais qui « *scet bien jouer du plèbe quand il est temps* », demeure invisible pour ses ennemis, alors que le public le voit agenouillé, et demandant à Dieu de détruire le sanctuaire impie. A sa prière, l'ange Gabriel et l'archange Michel

descendent de
Paradis, une
espée en leur main
et rompent tout
et les chevaliers les regardent
faire faisans les esbays.

Reconnaissant que leurs dieux sont décidément bien mal défendus le *prince antique* ainsi que « les gentils » se convertissent au christianisme et sont baptisés par saint Martin.

Cependant la nuit vient et les acteurs qui ont récité 7.275 vers éprouvent le besoin de prendre un peu de repos. Donc la suite à demain. C'est ce qu'annonce le *Messagier*.

Pour ce que le jour est trop court
D'achever ce qu'avons empris,
Moy, messagier, vers vous accourt
Pour vous dire que sera pris

Congé des seigneurs de hault pris,
Des bourgeoises pareillement
Et de ceux qui en ce pourpris
Assemblez se sont humblement
Pour voir jouer devostement
La Vie monsieur sainct Martin,
Dont, s'il vous plaist, l'achèvement
Viendrez voir demain au matin.

*
* *

La troisième journée commence par une nouvelle conversion, celle de prêtres Saronides (1), que saint Martin surprend en train d'offrir un « *aignel* » à leur idole ; puis l'auteur aborde la série des guérisons miraculeuses.

Il présente d'abord une pauvre fille paralytique, de « *douleur quasi enraigée* » :

LA MÈRE.

Ma doulce fille, chière et tendre,
Mon enffant et ma nourriture,
Vous me faictes tout le cueur fendre
De vostre très griefve douleur.

LA FILLE.

Je requiers Dieu qu'à pourriture
Soit brief mon misérable corps,
Si le benoist Dieu de nature
N'est de mes maulx miséricors.

LA SEUR.

Hellas ! ma seur, quand je recors
La grant douleur que vous avez,
Pas ne sont en moy les acors
De nul plaisir comme sçavez.

LA FILLE.

Hellas, hellas !

(1) Il existait, non loin de la ville d'Autun, un temple consacré à *Saron*, roi fabuleux des Gaules et petit-fils de Samothès, dont les Gaulois prétendaient descendre, à ce que nous apprend César.

LA MÈRE.

Las ! ensuivez
De Jésus-Christ la pascience.

LA FILLE.

Je ne puis.

LA SEUR.

Faire le debvez,
Se voulez avoir alégence.

LA FILLE.

Douleur a si très grant régence
Sur mon corps que je n'en puis plus,
Si en brief je n'ay l'exigence
D'aulcun bon remède.

LA MÈRE.

Au surplus,
Ma fille, si de plus en plus
Le mal vous contrainct et parforce,
Commant qu'il soit je vous conclus
Que d'endurer est fine force.

LA FILLE.

Tousjours ma langueur se renforce.

LA SEUR.

Ma seur, bientost serez guérye,
Car le bon preudomme s'efforce
De venir.

LA MÈRE.

Parmy la prayerie,
Luy et toute sa seigneurie,
Le voy cheminer, se me semble.

LA SEUR.

Velle là.

LA FILLE.

Ha ! Vierge Marie,
De douleur tout le corps me tremble.

Et il suffit que le « bon preudhomme » fasse avec la sainte huile, un signe de croix sur le front de la malade, pour que celle-ci soit aussitôt guérie.

Saint Martin rencontre, peu après, « *un homme desmonyacle enferré par les pieds et les mains* ». Ce possédé se lamente dans le plus incohérent des langages.

Haro ! Je m'y en vois le cours.
Ou sont-ilz ? J'en tueray trente
S'il y a villain qui m'actente,
Maulgré Mahon, Mars et Vénus.
On me faict bien foultre ma tente.
Que deables sont-ilz devenus
Les gros, les grans et les menus ?
Broubrou, ha, ha, ric, rac, roque !
Puisqu'ilz sont sur les rancs venus,
Sa ! ma lance, c'un coup je choque !
Nostre, nostre !

LE PRINCE TETRADIUS (1).

Levez sa toque.

LE PREMIER SERVITEUR.

(*Deux serviteurs le tiennent fort*)

Je ne scay pas que nous ferons.

SECONT SERVITEUR.

L'ennemy d'enffer trop l'estoque.

DESMONYACLE.

Je regny Mahon se n'yrons
Voire dea, et si leur dirons
Pouff, pouff, dedens, dedens, dedens !
(*Il se desmayne fort*)

PREMIER.

A peine tenir le pourrons.
Regardez !

SECONT.

Il estraint les dens
Si très fort que c'est grant merveille.

DESMONYACLE.

A l'assault ! à l'assault aux présidens !
Et qu'on coppe à chascun l'oreille :

(1) C'est le « *maistre dudit desmonyacle.* »

Mais l'évêque de Tours ne tarde pas à conjurer le démon et du lit du *desmonyacle* sort un « *diableteau* » qui *criant et braillant comme un diable* regagne l'enfer.

Voici encore un « ladre (1) » dont les membres sont « *putreffaitz, pourris, reffroidis, pugnais, pleins de bagaige* ».

LE LADRE.

L'eure et le jour quasi mauldis
Hellas que jamais, je fus né.
De voir mes membres interdis,
Putreffaitz, pourris, reffroidis ;
Par mon maleur désordonné
Du monde je suis condempné
A vitupère et à reproche.
Hellas ! or suis-je bien dampné
D'estre en ce poinct infortuné
Qu'omme ne femme ne m'aproche.
Que ferai-ge ?
Que dirai-ge ?
Où irai-ge ?
Ne viendrai-ge
Quand lépreux suis vil et poury ?
Quel heur-ai-ge ?
Pleurerai-ge ?
Chanterai-ge ?
Las ! rirai-ge
D'avoir cliquecte (2) ne barry ?
Mal suis nourry
Dont pas ne ry,
Ains suis marry
De dire arry.
Quel chemin maintenant prendrai-ge ?
Quant je gorry
Trop fort erry
Que n'enterry
Ou j'escarry.

(1) Lépreux.
(2) Sorte de *castagnettes*, avec lesquelles les lépreux avertissaient de leur présence.

Mon corps ains qu'avoir ce ladraige,
A fortune ay fait tant d'hommaige
Qu'au corps me porte grant dommaige
Dont souvent me complains, hellas !
Malade suis en brief langaige,
Pousif, pugnais, plain de bagaige.

Saint Martin donne un baiser à ce malheureux et « *soubdain la ladrerie chiet de son visaige* ».

L'évêque de Tours opérait des miracles même à son insu. C'est ainsi qu'une jeune fille « *malade des fièvres* » recouvre la santé par le seul fait que son père, qui possède une « *cédule* » ou billet écrit par le saint, lui met la lettre « *au lieu qu'il verra propre, puis elle guérist* ». Comme elle vient, avec ses parents, remercier l'évêque, celui-ci, ignorant « *quel vent les admayne* », apprend avec surprise le miracle qui lui est dû. Il engage la jeune fille à entrer au couvent, lui « *baille le velle* », en ajoutant :

Soyez toujours vraye pucelle
Et servez Dieu de cueur parfait.

Mais voici que bien des années se sont écoulées, sinon pour les spectateurs, du moins pour saint Martin : « *Jà viellesse le comporte* », nous apprend le manuscrit et, après tant d'autres cérémonies, l'auteur va faire assister son public à une messe « *auctentique* », célébrée par l'évêque de Tours : « *Icy doibt avoir ung aultel bien accoustré de toutes choses, auquel sainct Martin viendra pour chanter messe ; lors on le revestira et fera ne plus ne moins que ung arcevesque. Il pourra dire la messe toute, mais il ne consacrera poinct. Puis quant se viendra à la levacion du Corps de Dieu jusques à la poitrine seulement, il doibt venir dessus son chief ung tourbillon de feu subtilement faict sans toucher à sa teste et y demeurer ung petit espace de temps, radiant et esclairant, puis s'en aller et perdre par subtil moyen, et*

sainct Martin, qui faict semblant de ne le voir poinct achevera le résidu de sa messe, puis vient une ange qui luy dit quand il veut faire son oraison » que le Saint Esprit est descendu en lui « *en espèce de feu ... ainsi qu'il vint ses appostres revoir* », et qu'il descend en lui souvent « *occultement* ».

Tant de vertus et tant de puissance ne font pas, comme on pense, l'affaire de Satan, qui ne décolère plus :

Filz de p... filz de l'orde ribaulde,
Filz de prestesse, filz de vielle crapaulde,
Filz de la louve, mastine réprouvée,
Filz de sorcière, destravée coulpaulde,
Paillart pugnais qui les humains eschaulde,
A tous les deables soit ton orde couvée.

Depuis son échec auprès de saint Martin, Satan a la vie dure aux enfers, ce n'est plus qu'un *malostru* que maltraite Lucifer et que briment les autres *deables*. Chaque démon possède, d'ailleurs, sa spécialité et vante les moyens qu'il emploie. *Burgibus*, par exemple, s'attaque aux moines.

Et fussent-ilz quatorze millions,
Quand dessus eulx je veux bailler le choc,
Es ortyes leur foys gecter le froc,
Et en enffer les prens tretous au croc.
Au deable soit celuy qui en eschappe !
Je les semons (1) à boire dans ton broc,
Les admenant en disant croc, croc, croc,
Ou les traynant par le bout de leur chappe.

Ceci à l'adresse d'*Astaroth* qui, grâce aux bons vins et à la bonne chère, a peuplé en grande partie les enfers.

Agrappart s'occupe des cardinaux et des papes :

(1) Semondre, inviter.

Brou, je fays plus, car je suis chelz le pape
Où maintesfois sa personne je palpe,
Et ses maistres cardinaulx dissolus
Par bourgerons en mes lacs les actrappe.
Puis je les mectz gentement soubz la trappe
Où ils sont tous de leurs cas absollus
Es chauldières du loudier Tantallus,
Et ès fours chaulx des infernaux palus.
En feu gregois nuyt et jour les tourmente
Avec ung tas de deableteaulx pelus ;
Les maleureux et mauldítz turpelus
Sont au séjour de ta dampnable tente.

Berith s'en prend aux empereurs, aux rois et aux ducs, qu'il pousse à la guerre ; ce qui les conduit en enfer « *trop mieulx que chiens couchants* ».

A défaut de Satan, Lucifer n'a donc que l'embarras du choix, pour tenter un dernier effort ; il a surtout pour auxiliaire *Proserpine*, à la fois diablesse et femme, personne *fresche, tendrete, drue*, qui mieux que les autres, encore, aura chance de séduire saint Martin.

Après s'être accoutrée « *fors que devers les pieds* » et s'être boutée en « *forme de Vénus* », Proserpine se présente donc à l'évêque de Tours, qu'elle trouve en prières, dans son oratoire. Après l'avoir salué respectueusement, elle lui fait cette déclaration :

Dieu m'y transmect pour te donner plaisance,
Resjouyssance et doux esbattement,
Pour ce que trop tu as heu de tourment.
Dieu supernel veult relascher ta payne ;
Je suis du tout à ton commandement,
Car je t'ayme d'amour très souverayne ;
Princesse suis et très souesve reyne ;
J'ay des biens prou, ne te chaille de rien.
Puis j'ay le chant plus doulx c'une serayne...

Mais, peine perdue, loin de se laisser tenter, Martin la chasse au nom de Dieu et Proserpine retourne aux enfers où Lucifer lui fera payer cher son insuccès.

Burgibus qui ne désespère pas d'arriver à vaincre le saint évêque, se présente à lui, à son tour; il reproche à Martin sa trop grande chasteté, sa bienveillance excessive, sa faiblesse même envers ses moines qui mériteraient plutôt la *pénitence*. Mais son interlocuteur, qui a deviné un piège de l'ennemi, lui répond en ces termes :

Deable d'enffer, qui ores tence
De tous poincts à me décevoir,
Se tu avoye repentence
Et pardon tu voulsisse avoir,
Maintenant te foys assavoir
Que voluntiers te le donroye,
. . . .
De m'empoigner à ta ratière
Tu en scés mallement le tour.
Ennemy plain de vitupère,
Faiz soubdain en enffer retour.

Et *Burgibus* de s'enfuir, épouvanté, n'ignorant pas le sort qui l'attend :

Je seray sans reigle et compas
Batu ; que mauldit soit ma vie !
Les deables prendront leurs repas
A charger sur moy par envie,
Tout le corps me tremble et fremye,
Car destruyt suis, vella le poinct,
Pour ce qu'acomply je n'ai mye
Mon cas : je ne m'en riray point.
Brou ! Brou !

Délivré des embûches du démon, saint Martin va continuer son apostolat. Il décide d'aller ramener au bien l'empereur qui est loin d'avoir une conduite édifiante. Il part donc, accompagné de saint Sévère et de saint Galle. En route, il a encore l'occasion d'opérer une guérison miraculeuse, en adressant à Dieu une prière *médecinable*, puis Martin et ses disciples arrivent chez l'empereur qui « *se donne du bon temps* ». Cette

visite déplaît au monarque, celui-ci considérant l'évêque de Tours comme :

> ... le plus grand bigot du monde ;

il refuse donc de le recevoir et les trois voyageurs s'en vont :

> Manche devant, manche derrière ;

mais ce refus est funeste à l'empereur ; en effet, sous son siège, « *un feu subtil et soubdaynement allumant* » gagne ses chausses :

> Haro, haro, haa ! qu'esse cy ?
> Le feu me brusle, le feu m'art !
> J'ai le corps de chaleur transsi,
> Le cuyr me fend, la peau me part.
> D'icy me fault faire départ...

Cet incident, qui dut mettre le public en joie, apparaît au monarque comme un indice de la colère divine ; il se hâte de rappeler saint Martin, le comble de présents et lui demande sa bénédiction.

Après avoir exercé successivement sa puissance surnaturelle sur les rois, les idolâtres, les soudards, les démons et les lépreux, il restait à saint Martin une dernière épreuve à tenter, la plus difficile, peut-être.

La scène s'est subitement transformée en un prétoire ; le juge y entend les doléances d'un usurier qui n'a rien reçu de ce qu'il a prêté à une femme, Claude la Gente et sur laquelle il a bonne hypothèque. Aussi a-t-il fait « *ajourner* » cette dernière, présente, d'ailleurs, dans la salle. Le sergent de service, habile à « *exploiter tel cas de justice* », invite « Claude la Gente » à comparoir régulièrement dans une heure et demie par devant le juge — et là-dessus finit cette matinée.

* * *

La dernière après-dînée s'ouvre par l'ordinaire diablerie.

Icy s'en viennent les
deables jusques à
l'oratoire de Saint Martin
qui sera en prières, hurlans,
cryans et braillans,
mais ils ne luy toucheront poinct.)

Puis, le calme revenu, l'auteur continue l'épisode précédemment ébauché : *Claude la Gente*, assistée de son fils, comparaît devant le juge, dès l'ouverture de l'audience :

PREMIER SERGENT.

Qui vouldra avoir audience
De venir en ce lieu s'ordonne.

CLAUDE.

Dieu preigne pour moy la deffence
Car je ne doibs rien à personne.

JUGE.

... Or sus ! sus ! C'on dye
La cause sans grant plaidoyerie.
Qui devant moy vous fait venir ?

CLAUDE.

Monsieur, par sa truanderye
Il m'a faict icy convenir ;
Rien ne lui doybs.

JUGE.

Pour revenir
A droit et à juste raison,
Il fault termes de court tenir
Sans faire à nully déraison.
Mon amy, pour toute achoison
Que dictes vous en ceste cause ?

L'USURIER.

Une vigne et une maison
Je luy demande.

JUGE.

Que tout s'expose.

L'USURIER.

Puis qu'il fault que je le propose
Je vous diray la vérité.
. . . .
Son bon mary qui a esté
Aultresfois ung grant gaudisseur,
A esté tousjours substanté
De mes biens et de ma sueur :
Il vouloit faire du monsieur
Et du gallant semblablement.

Ce dernier lui avait remis en gage une maison et une vigne, qui devaient devenir sa propriété, s'il n'était pas désintéressé avant le décès de son débiteur. Ces biens lui appartiennent donc, aujourd'hui. Mais Claude la Gente s'insurge contre de telles prétentions ; son mari défunt a vécu honnêtement et il est mort

Sans debvoir ung blanc seulement.

L'usurier proteste, son adversaire insiste ; bref, l'idée vient à Claude la Gente, qui sait avoir le bon droit pour elle, d'aller implorer saint Martin, dont elle connaît les miracles. L'évêque de Tours vient donc en personne soutenir la cause de cette malheureuse ; il était temps, car déjà le créancier avait crié à deux reprises : « deffault requiers ! » profitant de l'absence de sa prétendue débitrice. Quand saint Martin :

Amy, ne crie pas si hault,
Qu'esse qu'à ceulx cy tu demande ?
Tu es ung bien petit trop chault.

Le juge est plutôt surpris devant cette intervention :

Paix là ! paix, je le vous commande
Monsieur, pour oyr la demande
S'il vous plaist vous vous asserrez,

Puisque cette femme, fait remarquer saint Martin, ne peut fournir de preuves, que ne s'en remet-on à Dieu :

Pour ce que souvant juge ment
Par deffaut d'une bonne enqueste.
Or allons sur le monument
De celuy qui a fait la debte,
Et à Dieu je feray requeste
Qu'il nous doint sur ce cognoissance.

Cette proposition convient médiocrement à l'usurier qui préfère « *batailler à oultrance* ».

SAINCT MARTIN.

Or laissez vostre oultrecuydance,
Mon amy, Dieu sera pour elle.

L'USURIER.

Sans bieu ! La vielle macquerelle
Combattray à'droict ou à'tort.

SAINCT MARTIN.

Allons débatre la querelle
Sans coup férir dessus le mort,
Si conscience le remort,
Nous en aurons la vérité.

L'USURIER.

Pour quoy esse qu'elle s'amort
De m'avoir son gaige gecté ?
C'est une trop grant lascheté
D'y aller par ce moyen cy.

Le juge, les plaideurs et le saint ne s'en transportent pas moins près de la tombe du défunt qui, à la prière de l'évêque, ressuscite sur-le-champ.

Le prétendu « grant gaudisseur » fut, au contraire, un homme sérieux que ses vertus ont rendu digne du

paradis. Il ne doit pas « *ung seul nyquet* » à l'usurier que l'enfer aura, avant dix ans.

Car il faict trop du perruquet.

Et le juge, convaincu, du rendre son arrêt :

Je te condempne à la prison
Pour y demeurer la saison
Au pain et à l'eau de trois moys ;
Et par ta faulce desraison
La femme aura tout ton harnoys,
Et n'auras vaillant une noys
De son bien ne de sa chevance.

Cette scène, bien conduite, produisit une profonde impression sur l'auditoire. C'était là un miracle à sa portée ; et puis, si l'on ne désire pas toujours voir ressusciter un parent dont on hérite, chacun du moins estime bon son procès et s'obstine à le gagner.

Saint Martin se rendait-il compte de sa puissance surnaturelle ? Son humilité ne le lui permettait pas ; il fallut que Gabriel et Raphael, envoyés par Dieu, vinssent l'assurer que toutes ses « *déprécations* » seront aussitôt exaucées, jusqu'au jour où lui-même sera admis dans le royaume des bienheureux.

Après une nouvelle scène de « *tentation* » le spectateur est transporté dans une église, où l'évêque de Tours doit officier solennellement. Près du porche, un pauvre « *tout nu* » implore la pitié des fidèles. Le « *trésorier* » ordonne au « *mareillier* » de faire sonner ces derniers coups avant la messe.

Comme saint Martin, accompagné de son archidiacre entre au « moustier », il voit le pauvre qui n'a encore reçu « *chose du monde* » et touché de son dénûment le revêt de sa propre robe. Mais, n'ayant plus sur sa chemise que son manteau, il lui est impossible d'officier ainsi pontificalement. Ne possédant que cette seule

robe, au surplus, *sans argent ni gaige*, l'évêque envoie son archidiacre chez un fripier :

ARCEDIACRE.

Combien cela ?

FRIPPIER.

Vous povez croire
Que sans ung seul denyer recroire
Huyt solz en auray somme toute.

ARCEDIACRE.

Commant ! huyct solz !

FRIPPIER.

Par sainct Jehan voire !
Il m'en fault huyct solz tout de route.

ARCEDIACRE.

Cinq solz ! cinq solz !

FRIPPIER.

Elle me couste
Beaucoup plus.

ARCEDIACRE.

Tant de preschement !
D'icy au jour de Penthecoste
N'en auriez plus largement.
Vella cinq solz.

FRIPPIER.

Par mon serment !
Prenez la et vous en allez.

Il apporte à sainct Martin une meschante robe qui ne luy vient que jusques aux genoux et les manches jusques aux coudes, et lui gecte à ses pieds comme par despit.

Saint Martin, dans cette tenue grotesque, n'en monte pas moins à l'autel et la cérémonie commence, gran-

diose ; lorsque au *Gloria in excelsis*, l'archevêque (1) lève les bras, qui se montrent nus jusques aux coudes, « *pour ce que sa robe est si meschante et si courte qu'elle ne luy peuct venir plus avant* », deux anges « *subtillement et soubdaynement luy apporteront deux pouquets de drap d'or et pierres précieuses* ». Cette manifestation divine plonge les fidèles dans l'admiration, *Leur pasteur de Dieu* est un saint, à n'en pas douter.

C'est le trésor de chasteté,
Le sentier de vie heureuse,
Le pourpris de virginité,
Tant est sa façon valeureuse.

Saint Martin qui a enduré *payne*, *traveil*, *vexacion*, *grande misère et tribulacion* sur terre, va bientôt recevoir au ciel la récompense de ses vertus ; c'est ce que viennent lui annoncer les archanges Michel et Gabriel ; et l'évêque d'en avertir aussitôt ses « chanoines et familiers. »

Faire n'en fault petite bouche.
. . . .
Tous les mondains qui par compas
Sont formez de Dame nature,
Tous les jours le trop (2) ou le pas
Approchent leur desconfiture.
Au monde n'y a créature,
Tant soit saincte, douce ou diverse,
Que mort ne mecte à pourriture,
Et que tout elle ne renverse,
C'est une beste trop perverse.
Saige est donc celuy qui y pence ;
Pour moy le dis car elle verse
Ja sur moy son dart à'oultrance ;
Dieu m'en a donné congnoissance,
Aujourd'huy sans plus en enquerre.

(1) On remarquera que saint Martin est appelé tantôt *évêque* tantôt *archevêque*.
(2) Trop, trot.

Pour faire ès cieulx ma résidence,
Dens (1) demain seray mis en terre.

Cette nouvelle plonge les moines dans la désolation.

DOYEN.

Douleur me poinct, soucy me serre,
Chagrin m'assault, si fait tristesse,
Desplaisir cueur et corps m'enserre
Par grant desconffort et destresse.

L'évêque de Tours se préoccupe du choix de son successeur et afin de consoler ses frères, leur promet de ne pas les oublier.

Vivez sans hayne et sans envie,
Servez Dieu d'icy en avant
Dévostement d'amour ravie,
Et je vous viendray voir souvant.

Si extraordinaire que la chose paraisse, c'est en ce moment que devait être représentée cette licencieuse *Farce du munyer de qui le diable emporte l'âme.* Une note du manuscrit l'indique. Il résulte du *Procès-Verbal* que cette farce précéda le mystère ; on voulut ainsi retenir les spectateurs que le mauvais temps faisait fuir.

Voici saint Martin, que la fièvre dévore, vêtu d'un habit de mort, étendu sur un lit de cendre :

Car puisqu'en cendre je retourne
Dessus la cendre je m'estens,
Cendre ainsi de cendre s'atourne ;
A la fin convient que tout tourne.
. . . .
Mais tournez moy si bien appoinct
Que puisse voir de poinct en poinct
Le ciel que je désire tant.

(1) Dens, dès.

TRÉSORIER.

Souffrez au moins que soit remys
Vostre corps d'une aultre manyère,
Car à mal peult estre submys
D'estre tant couché en arrière.

SAINCT MARTIN.

Pour faire tousjours ma prière
A Dieu et voir les cieulx aussi
Où j'ay mys m'amour singulière,
Je ne veulx poinct bouger d'ainsi.

Satan qui vient tenter un suprême effort pour ravir « *l'esprit vallant* » de saint Martin éprouve un échec définitif. Le mourant refuse de voir un médecin dont la science « *n'y feroit ni froid ni chault* » et reçoit les derniers sacrements des mains de son disciple, le diacre saint Bris ; ce dernier est assisté du doyen et des chanoines, porteurs de torches allumées.

Pause. — Ilz luy apportent
le reliquaire du Corpus
Christi et une hostie non sacrée
en la manière accoustumée.

Et l'évêque de Tours, malgré ses souffrances, s'estime encore trop heureux :

Car quant il (J.-C.) fut en crois pendu
A l'air par les mauldis Juifz,
Il mourut hault tout estendu,
Batu, navré, percé, fendu,
Et couronné parmy le chief ;
Et je suis en terre rendu
Sans avoir ne mal ne meschief.
Hellas ! qui pis est de rechef,
Entre deux larrons, vain et maigre,
Pour mieulx venir de luy achief
Il gousta fiel, suye et vin aigre,
Et je n'ay nul mal, fors qu'alaigre (1)
Ne suis par ceste maladie.

(1) Alaigre, allègre.

Donc celle (1) m'est ung petit aigre,
En gré prens, quoy que l'on me dye.

Saint Martin console ses disciples qui se lamentent ; il les exhorte à se montrer toujours des religieux exemplaires et demande encore une fois pardon à Dieu des fautes qu'il a pu commettre.

Icy s'en viennent six anges et six vierges quérir l'âme de monsieur sainct Martin. Son âme sort dehors et les anges la prennent et l'emportent en Paradis (2).

GABRIEL.

De vouloir très solacieux
Ce joyau riche et précieux
En paradis nous porterons,
Et ung chant très délicieux,
Gorgyas, plaisant, gracieux,
En allant tous nous chanterons.

Ilz chantent ce présent rondeau en emportant lad. âme en paradis.

RONDEAU.

De Martin le bon catholique
Emportons l'âme magniffique
En la gloire sempiternelle,
Laquelle de joye éternelle
Sera comme nous paciffique.
Sa vie fut si auctentique
Que nous disons ce doulx cantique

(1) Celle-ci.

(2) Les anciens représentaient souvent l'âme par un grand voile, dont l'acteur était couvert depuis le sommet de la tête jus-, qu'aux pieds. Ce voile était blanc pour les âmes bienheureuses et noir ou rouge pour celle des damnés (*Mystère de Bien advisé et de Mal advisé* (1475). — *Mystère de la Résurrection*. — *Mystère de l'Homme juste*.) On se figurait aussi l'âme comme une boule de verre de forme sphérique, ayant des yeux sur toute sa circon férence, et possédant une entière connaissance de toutes choses (Césaire d'Heisterbach, *Histoires mémorables*). E. Serrigny, *loc. cit.*



Maintenant à mode nouvelle.
De Martin (le bon Catholique) (1)
Le corps à la terre s'aplique,
Son bienfait aux humains s'explique,
Son âme en joye supernelle
Sera donc. De voix solempnelle
Chantons par vertus deiffique
De Martin le bon catholique.

Paré de ses ornements pontificaux, saint Martin est mis dans un cercueil « *assez hault, bien honnourablement, avecques foison de torches alumées et de cierges.* » Mais les fidèles de Poitiers et ceux de Tours se disputent sa dépouille mortelle.

Pause. — Icy s'en vient l'abbé et ses moynes habillez en habitz d'église jusques à Tours, et trouveront sainct Martin ensevely pontifficalement comme dessus est dit.

Le doyen de Tours n'entend pas livrer le corps de son évêque :

Car c'est nostre propre seigneur.

L'ABBÉ.

Non est.

OFFICIAL.

Sauf vostre révérence.

PRIEUR.

Il est nostre...

OFFICIAL.

A ! sauf vostre honneur
Nostre arcevesque et domineur
En nous monstrant doctrine humayne
De Jesu-Crist nostre Seigneur
A esté.

ABBÉ.

Il est nostre moyne.

(1) Ces trois mots ne se trouvent pas dans le manuscrit ; ils sont, pourtant, nécessaires au refrain.

Pourtant il convient qu'on l'emmayne
Car sans luy ne retournerons.

DOYEN.

Jamais n'en aurez le demayne.
Allez vous en tost.

PRIEUR.

Nous l'aurons.

OFFICIAL.

Non aurez.

ABBÉ.

Mes Dieux ! si aurons,
Soit par amour ou soit par force,
Et avec nous l'emmaynerons.

DOYEN.

Nul de vous ad ce ne s'efforce,
Car faict faire avons jà sa fosse
Pour dedens terre l'avaller.

ABBÉ.

Nous vous en donrons une estorce.

OFFICIAL.

Pencez tost de vous en aller.

ABBÉ.

Non ferons.

DOYEN.

Or sans plus parler
Je vous diray que fauldra faire.

Comme la nuit était venue, pendant cette discussion chanoines et moines remirent la décision au lendemain, espérant que le saint manifesterait lui-même sa volonté. Ils font donc la veillée du mort et s'agenouillent pour dire les heures. Mais le sommeil ne tarde pas à les prendre et bientôt tous les religieux du monastère,

Comme pourceaulx sont endormys.

Et l'official, plus avisé, ne perdit pas une occasion si propice de faire enlever le corps de saint Martin (1).

Et le prieur se réveille, pour s'apercevoir du mauvais tour qu'on lui a joué.

PRIEUR.

Monsieur, levez-vous vistement,
Ou nostre faict est tout gasté.

ABBÉ.

Qui a-t-il ?

PRIEUR.

Sus légièrement !

ABBÉ.

Qu'avez-vous ?

PRIEUR.

On a emporté
Le sainct corps.

ABBÉ.

Benedicite !
Emporté dea !

SOUBPRIEUR.

Quelle destresse.

CHANTRE.

Quel deuil !

(1) « La nuit vint sans qu'on put se mettre d'accord. On prit le parti de fermer avec soin la chambre mortuaire, et les deux peuples rivaux firent simultanément garder la porte. Les Poitevins projetaient d'enlever le corps par la force dès le lendemain matin. Mais Dieu ne permit pas un rapt aussi audacieux : au milieu de la nuit, ils s'endormirent tous profondément ; pas un seul ne résista au sommeil. Les Tourangeaux, en gens avisés, profitèrent de l'instant pour s'emparer de la sainte dépouille. De peur d'éveiller les gardes apostés par leurs adversaires, ils la firent sortir sans bruit par une fenêtre, dont on croit reconnaître encore la place Ceux qui étaient dans la maison tendirent le précieux fardeau à leurs amis, qui le reçurent avec précaution. Le jour approchait, il fallait se hâter. On le déposa dans une barque amarrée sur la rive de la Vienne qui, en un clin d'œil, descendit au milieu du large lit de la Loire, » Grégoire de Tours, *Hist.* I, 43. — Lecoy de la Marche, *Histoire de Saint Martin*, p. 367.

ABBÉ.

Quelle adversité !

SOUBPRIEUR.

Quel mal !

ABBÉ.

Las ! Quelle tristesse !

PRIEUR.

Est-il vray ?

SOUBPRIEUR.

Voire !

ABBÉ.

Quelz finesse !

CHANTRE.

Hée ! Dieu, hellas ! quel desconfort.

SOUBPRIEUR.

O des cieulx très haulte princesse,
Donnez-nous sur cecy confort.

Mais après avoir maudit, comme il convient, cette trahison impie, l'abbé se dit, qu'après tout, il faut peut-être voir là une manifestation de la volonté divine. Mieux vaut donc se soumettre et aller

Tous à son service.
Pour faire à Jésus sacreffice.

Icy se mectent en
ordre de procession
lesd. moynes et tous
les joueurs les (uns) après
les aultres en chantant, et
s'en vont.

Sur ce dernier défilé finit le drame, aux péripéties multiples et qui compte 10.457 vers.

*
* *

Les nombreux passages du *Mystère*, que nous venons de citer, permettent de se faire une idée assez exacte des

qualités et des défauts d'André de la Vigne, considéré comme dramaturge. Habile à tirer parti des situations plaisantes ou graves, à créer les scènes à effet, il réussit surtout à camper ses personnages, guerriers, brigands ou moines, à leur donner le langage propre qui leur convient ; il sait aussi peindre d'une façon exacte et pittoresque les mœurs et les habitudes de son époque. Chez lui, le dialogue est alerte et spirituel ; il trouve des expressions heureuses et naturelles. S'il excelle dans le genre tragi-comique, par contre il est inférieur dans le genre élevé où l'intérêt n'est pas suffisamment soutenu par la noblesse du style et l'élévation des idées ; pourtant, malgré ces défaillances, son œuvre peut, certes, soutenir honorablement la comparaison avec celles de ses devanciers et de ses contemporains : les frères Arnoul et Simon Greban (1), Guillaume Flamang, chanoine de Langres (2), Jehan Le Prieur « mareschal des logis du roi de Cicille » (3) et Guillaume Le Doyen (4), notaire à Laval.

COSTUMES

L'auteur du *Mystère de Saint Martin* ne nous a pas donné de détails sur les différents costumes que portaient les personnages, au cours de ces trois journées. Le manuscrit pourra, toutefois, nous fournir certaines indications à ce sujet.

C'est ainsi que l'acteur chargé de jouer le rôle du *saint*, se présenta, d'abord vêtu d'une robe ample et longue ; d'un pourpoint de velours et de chausses.

(1) *Mystère de la Passion* (25.000 vers) ; *Les Actes des Apôtres* (80.000 vers.)
(2) *Mystère de Saint-Didier*, joué à Langres, en 1482.
(3) *Mystère du Roi Avenir.*
(4) *Mystère de la Nativité* (1494).

Tu porteroye robe, chausse, pourpoint,
De cramoisy, de veloux et de soye (1),

Ou est de velours ton pourpoint ?
Ou est ta robe grande et large (2)?

Armé *chevalier*, il porte des bracelets (3), une cape, un bonnet orné de plumes, une épée et une chaîne d'or,

Pause. Ici luy baillent
Le corps de la... ses bracelets et un chapp...
Un bonnet avec ses plumes.
Puis apprès l'empereur
Lui baille une espée
Et une chesne d'or (4).

Nous constatons encore que le *saint* est chaussé de brodequins et de houseaux :

D'espee ne de boodequin
Ne de harnoys que sur luy porte
Se jamais pièce il en rapporte
Je suis contant que l'on me pende (5).

Ostez moy ces habillements
Et ces armures que je porte,
Ces houseaux, ces acoustremens,
De plus les vêtir me desporte (6).

Son armure était d'ailleurs recouverte du manteau fameux, dont son père lui avait fait présent.

Saint Martin portera ensuite l'humble coule de l'acolyte, l'habit du moine, les vêtements épiscopaux et pour terminer la « robe de mort ».

(1) Vers 899.
(2) Vers 3689.
(3) Pièce de l'armure se fixant sous le gantelet et garantissant le poignet.
(4) Vers 1088.
(5) Vers 1613.
(6) Vers 1679.

Quant aux gentilshommes, ils devaient être assez richement costumés, si nous en croyons les déclarations suivantes :

LE COMTE DE CARNELLES.

Au grenyer aux noix sont nos lances
Et perches sont nos javelines ;
Nos grants sallades d'excellences
Servent à pondre les gelines.

LE MARQUIS D'OSTRIE.

Nos cervelières capelines
Sont desja toutes enroillées
Et nos curaces popelines
Trouverons toutes barboillées.

. . . .

LE DUC DE VILLEBOREAU.

Je veulx porter sur mon pourpoinct
Mes bracelets, ma brigandine
Et mon armet.

LE MARQUIS D'OSTRIE

La gist le poinct.

LE COMTE.

J'ay ma sallade bien godine
La hache et au costé l'espée.

. . . .

LE DUC.

A tout ma robe my partie
Gorgiasement acoustrée...

Le *roi de Barbarie* et sa suite étaient habillés *chacung selon son estat* (1) ; le *sergent* tenait en main une hallebarde ; un des *brigands* avait un hocqueton rouge (2). *Satan* se présente d'abord à saint Martin vêtu d'une « houpelande, (3) » puis il se pare « en guise d'un roy couronné et accoustré ce qui est possible » (4). Les

(1) Vers 2388.
(2) Vers 4270.
(3) Vers 3613.
(4) Vers 9468.

diables sont terrifiants avec leurs habits de crin, leurs cheveux hérissés, des barbes et des masques « horrifiques » ; ils ornent, en outre, leurs personnes avec des ailes de chauves-souris. *Proserpine*, pour se rendre irrésistible, se « boute en forme de Vénus » (1).

Tels sont les seuls renseignements qu'on puisse tirer de l'étude du manuscrit, les autres interprètes devaient, sans aucun doute, porter les costumes du répertoire de l'époque (2).

LA VERSIFICATION

« La Versification ordinaire des Mystères, écrit M. Petit de Julleville (3), est le vers de huit syllabes employé quelquefois à rimes croisées, beaucoup plus souvent à rimes plates, sans distinction des rimes masculine ou féminine ; autant qu'il est possible les auteurs s'attachent à couper le dialogue de telle sorte que le dernier vers de chaque couplet rime avec le premier vers du couplet suivant. Cette disposition devait aider singulièrement la mémoire des acteurs et leur permettait de retenir des rôles fort étendus, quelquefois de deux, de trois mille vers. »

Mais en dehors de ce rythme, en quelque sorte, fondamental, on rencontre dans les mystères toutes les formes de versification. André de la Vigne, qu'il obéisse à sa fantaisie ou à sa commodité, qu'il suive plutôt, en cela, le goût de son temps, a eu recours pour la composition du *Mystère deSaint Martin*, à toutes les subtilités, si fort en honneur au XVe siècle. A cette époque, en effet, les auteurs s'ingénièrent à remédier à la pauvreté des idées par des arrangements et des combinaisons de rimes bizarres et parfois ridicules : ils s'effor-

(1) Vers 8059.
(2) V. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II.
(3) Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature Française*, t. I, pp. 413 et ss.

çaient, semble-t-il, d'amonceler les difficultés, pour avoir le plaisir de les vaincre et La Vigne fournira plusieurs spécimens de ces tours de force prosodiques (1).

C'est ainsi que, dès le début du mystère, nous trouvons ce qu'on appelait alors *ballade de chant royal* réservée au sujet comportant une certaine gravité, que l'auteur emploie toutefois ici par façon bouffonne. Rappelons que cette ballade était ainsi nommée, parce que le thème en était donné par celui qui, l'année précédente, avait remporté le prix dans les concours ouverts par les sociétés littéraires, *puys*, *jeux sous l'ormel* ou encore *chambres de rhétorique*. Ce lauréat s'affublait du titre de *roi* ou de « prince » et c'est à lui que s'adressait le mot *prince,* qui commence toujours l'*envoi*.

Le *Chant royal* se composait de *cinq* strophes de *onze* vers chacune et d'un *envoi de cinq ou sept vers*. Les rimes de la première strophe sont reproduites dans les suivantes et dans l'*envoi*, dans le même ordre et pendant tout le poème. Le dernier vers de la première strophe doit revenir comme un refrain, ou kyrielle, à la fin de toutes les autres. En désignant par une lettre chacune des rimes, il est facile d'en résumer ainsi la disposition régulière : a a b, a a b, b b c, b b c, qui se reproduit dans chaque *strophe* et dans l'*envoi*.

La *ballade* différait légèrement du *Chant royal*, en ce qu'elle ne comportait que *trois strophes de douze vers* et un *envoi de six vers*.

Pourtant, il est à noter que dans une autre *ballade* (*matinée de la deuxième journée*), la *strophe* ne sera que de *huit* vers et l'*envoi* de *quatre*. L'arrangement se présentera par : a b, a b, b c, b c ; *Envoi* : a b, a b.

(1) Voir notamment les deux ouvrages : *L'Art de dictier et fere chançons balades, virelais et rondeaux* d'Eustache Deschamps (1392) et l'*Art de la Science de rhétorique pour faire rigmes et balades*, d'Henry de Croy.

Voici donc la bizarre *ballade de Chant royal* que débite, au commencement du mystère, *Lucifer* apparaissant aux spectateurs en *faisant cris et hurlements orribles :*

Au Zodiaque du ténébreux Pluto
Et Megera, Theziphon, Aletho,
Seurs furieuses mon povoir se provocque ;
Au fluvieux Caronnyc Flegeto
Ignifférant et le vil Cochito
Lymbes obscures, poinct je ne réciproque ;
Là Cerberus, vipereux, mes crins croque :
Le navigueur Charon, aussi m'estoque
Dessoubs Lethes, lac dampnable, éternel ;
Puis vient Mynos qui à ses jours m'ynvoque,
Et Zurburbus sur ce point me convocque,
Prince infernal, deable sempiternel.

En la penthère de mon dur memento
Le chicaneur Clergault Radamento
Par sathalits herbereux trop m'estoque,
Puis Exion au paludin Trito
Sa roe ardant près du gouffre Stito
Les Tartarins fault que souvent je choque;
Au mont Gargare de verbérable broque
Et soubz Ismare par desprit les coloque,
Leur dénotant mon povoir suppernel ;
La cornuable Luciabelle tocque,
Porte sur tous car je suis en ce stoque
Prince infernal, deable sempiternel.

Soubz les ostilles du tribulant Nepto,
Les Ydriades avec Polupeto
Brouer mes sors font à la nyque noque ;
Je patibule le gueux Chipisto
Aux rouges fourches du noir Dyaletho
Par Cacus, quy en ce ne se mocque,
Le borgnonyste chanu, décrépit, roque
Durdrilupus me fait enterver loque
Avec Gritis mon affin fraternel ;
Puis Achiron mon estat fanfreloque,
Car en ce crot sans per on me revoque
Prince infernal, deable sempiternel.

PRINCE.

Orgueil, Envie contre Avarice bloque
Ire, Paresse à Luxure je troque,
De glotonnye suis le chief paternel
Du créateur ne donne une freloque,
Pour ce que suis au pullulant tristoque,
Prince infernal, deable sempiternel.

Cette curieuse ballade évoque, comme on le voit, tout l'enfer mythologique.

La seconde *ballade* que débitent Satan, Bérith et Burgibus, au début de la matinée de la première journée, ne le cède en rien comme burlesque à la précédente. Ainsi qu'on le remarquera, l'auteur voulant vaincre une difficulté nouvelle, s'est appliqué à cette singularité de terminer par la lettre c, chacun des quarante vers qui la composent.

SATHAN.

Prodigue infect portant d'enfer le froc,
Corps invoqué, de tous venins le broc,
Que te fault-il, lupardin appostac,
Puys infernal, dampné, gouffrineux roc,
Deable d'enfer que vault ton villain croc ?
Quant ton parler ne prisons ung patac,
Tu vas hurlant criant patic patac,
Que malle bosse, malle poisons maultac
Et malle grayne te puisse prandre au bric,
Ort, vil, villain, puant coquodrillac,
Loup rabissant pour lequel je dys gnac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

La malle mort, soit de taille ou d'estoc,
Te puisse bref serrer le palletoc,
Briqueboiller et broiller en ung lac.
Le feu d'enffer te présente le choc,
Pour te brusler soit en tache ou en bloc,
Et boursouffler en charonnyeuse bac,
Ou t'emporter soit d'aboc ou d'abac,
Au paludin sulphureux bulcibac.
Désespéré, superbe porc espic,
Sot plus doubteux que bosse ny entrac,

Je viens le cours vers toy faisant tric trac,
Que te faut-il, paillart, puant aspic ?

BURGIBUS.

Gresle, tempeste en faisant tic tac toc,
Te puisse prandre d'abac aussi d'aboc,
Prince portant de tous tourmens le sac,
Orrible monstre, loubineux sennedoc,
Dragon pugnais, ort bazelique coc,
Pour quoy bray-tu ? j'aporte mon bissac.
Vecy Berith, le seigneur de boussac,
Et Astaroth qui va disant sic, sac,
Courans, brouans plustôt qu'on ne dit pic,
Soubz ton obscur trémébundeux tillac,
Affin qu'enfer ne s'en voise à basac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

BERITH.

Prince dampné, scrupuleux coac,
Germe mauldit, corps d'infernal eschac,
Insaciable cornu, tigre estopic,
Bec jaulne infect, téméraire ypodrac
Fol enraigé, qu'as-tu mengé ? poac ! poac !
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

En ce qui concerne les rimes, elles sont parfois *fratrisées, fraternisées, conjuguées* ou *annexées*, c'est-à-dire que le dernier mot du vers est répété en tout ou en partie au commencement du vers suivant, soit par équivoque, soit de toute autre manière, comme dans ce passage où le père saint Martin dit, en parlant de son fils :

Je veulx qu'il soit rotyer et rustre d'armes,
Armes portant pour décorer ses armes ;
Armer le vueil ains qu'il soit peu de temps.
Temps est qu'il soit désormais aux vacarmes,
Carmes, moynes, pour ses rudes alarmes,
Larmoyer face, à cela je prétends ;
Tendre le vueil à noyse et à contens,
Tendis qu'il ait fait plusieurs gens mal contens,
Tant qu'il est en la fleur de jeunesse,
Jeune qui vit entre les esbattants,

Batant, frappant, peult hanter combatans,
Bataillant fort tant qu'il soit en viellesse (1).

L'hiatus est fréquent dans tout le mystère ; enfin, il arrive encore que la rime est *batelée*, c'est-à-dire que la finale du vers se répète à la césure du vers suivant. Voici, par exemple, comment se présente l'empereur Julien César :

Je suis, sans pique, Julles Cesar unique,
Très autentique empereur pacificque,
Chief princiffique par œuvre déifique
De Rommanique terrestre récitude ;
Se je m'aplique à venger la réplique
Que l'on m'explique tel que vous desclique
N'ai-je pas droit d'y mectre mon estude.

Dans l'œuvre d'André de la Vigne, ainsi d'ailleurs que dans celles des trouvères, on rencontre presque toujours la césure au quatrième pied pour les décasyllabiques. Les ballades à rimes batelées étaient très appréciées ; il y avait cependant mieux encore. Des poètes en composaient, appelées *rétrogrades* et qui pouvaient indifféremment se lire, tout en présentant un sens complet, soit du commencement à la fin, soit de la fin au commencement. Eustache Deschamps en fit une, à la fois, équivoque, rétrograde et léonine avec rimes annexées ou fratrisées. Jehan Meschinot écrivit même un huitain qui pouvait se lire de trente-huit manières. Au temps de Thomas Sibilet les ballades rétrogrades étaient passées de mode pour ceux qui avaient le « nez mouché » ; A. de la Vigne étaient de ceux-là, aussi n'en donne-t-il pas (2).

(1) De même, dans *Marot :*

Metz voile au vent, single vers nous, Charon,
Car on t'attend ; et quand seras en tente
Tant et plus bois bonum vinum charum...

(2) E. Serrigny, *loc. cit.*, p. 366.

Il lui arrivera d'employer, dans une prière, le vers *pentasyllabique*, mesure très rare dans les mystères :

O digne clémence,
O haulte influence,
O sacrée essence, etc.
(Après dîner de la deuxième journée.)

On constate qu'André de la Vigne termine assez fréquemment le premier hémistiche du vers par un *e* muet sans élision, bien que cette coupe féminine fut déjà condamnée à cette époque. Il était, en effet, interdit de faire tomber « cest é fémenin en quatrième syllabe au carme héroïque ; » car il est aussi « fascheux à gouverner qu'une femme de laquelle il retient le nom... » « L'é fémenin se congnoistra, dit Thomas Sibilet (1), plus aisément conféré avecques son masle : car il n'a que demy son, et est autrement tant mol et imbécille, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tombe tout plat et ne touche que peu l'aureille... Prononçant aimée, désestimée, tu sens bien le plein son du premier *é* masculin en la syllabe *mé* et le mol et flac son du second é fémenin en la syllabe dernière e, lequel (fémenin, dy-je, duquel je te vay déclarer les lunes et éclipses fémenines) tombant en la fin du vers comme je t'ay commencé à toucher au chapitre précédent, le fait plus long d'une syllabe n'estant pour rien contée, non plus que les femmes en guerres et autres importans affaires, pour la mollesse de cest é fémenin. »

Enfin, pour mieux indiquer avec quelle complaisance A. de la Vigne se joue de toutes les difficultés imaginables de la prosodie, nous citerons le monologue où un joueur malheureux, *Hennequin* « le hazardeur », maudit, avant de se pendre, la malechance qui le poursuit (Après-dîner de la deuxième journée) :

(1) *L'Art poétique françois pour l'instruction des jeunes studiens*, par Thomas Sibilet, 1548.

HANNEQUIN LE HAZARDEUR

Maulgré en ait Dieu de ma nascion !
Maulgrevé Dieu dont je fus oncques né !
Je despite la géneracion
Qui en ce poinct m'a faict infortuné !
Ne suis-je pas comme désordonné
Puisqu'à jouer je suis si maleureux ?
A tous les deables soit tout mon corps donné
Tant est mon cœur meschant et douloureux.
Tous, fors que moy, sont aux hazards heureux,
Tous se font riches et povre je deviens,
Tous sont au jeu plaisans et valeureux,
Tous ont de quoy et moy seul je n'ay riens.
Tous pour le jeu gauldissent de mes biens,
Tous pour le jeu despendent mon avoir,
Tous pour le jeu m'ont mys en leurs lyens,
Tous ont argent et rien ne puis avoir,
Tous de me nuyre font singulier debvoir,
Tous m'ont destruyt jouant sur ung estal,
Tous me souloient au temps passé debvoir,
Tous sont en bruyt et moy à l'ospital,
Faulce fortune, mon engin capital
A te mauldire trop ne puis adonner
D'avoir ainsi ta roe de métal
Villaynement faict dessus moy tourner.
Ne scavoye-tu sur aultruy retourner
Le tour tournant qui en ce tour m'atourne,
Et le tourneur retournant destourner
Pour m'atourner où tu me désatourne ?
Autour de toy tu me tourne et retourne
En tournoyant le long de ton tournois;
Pour le retour en chasteau et tour ne
En aultre lieu n'ay vailllant ung tournois.
Conclusion, personne ne cognois
Plus maleureuse (vie) que la myenne sur terre.
Pour quoy ma vie je ne prise une noix.
Pendre me vois et estrangler grant erre (1).

(1) Nous avons largement mis à contribution, pour cette partie de notre travail, la très intéressante étude de M. *E. Serrigny*, mentionnée plus haut.

III

LA FARCE DU MUNYER DE QUI LE DIABLE EMPORTE L'AME EN ENFER

Une note du manuscrit indique que la *Farce du Munyer de qui le diable emporte l'âme en enfer* devait être jouée au cours de *l'après-dinée de la troisième journée* du *Mystère de Saint Martin*, au moment même où les archanges Michel et Gabriel, messagers du Paradis, viennent annoncer sa fin prochaine à l'évêque de Tours, qui a souffert sur cette terre *peyne, traveil, vexacion, grande misère et tribulacion.* Mais, comme on l'a vu dans le *Procès-Verbal*, le mauvais temps fit qu'on représenta cette farce avant le Mystère, afin de retenir ainsi le public qui paraissait disposé à s'en aller. « Si l'auteur n'avait pas lui-même consigné le fait, il serait impossible d'y croire. Ne doit-on pas s'étonner, en effet, qu'André de la Vigne ait ainsi coupé son drame par une scène grivoise, licencieuse et burlesque, alors qu'il s'efforçait, un instant auparavant, d'émouvoir l'assistance par la pensée de la mort de son héros. C'est invraisemblable, et pourtant c'est vrai (1). »

Malgré son caractère scatologique ou, peut-être même grâce à lui, cette farce est probablement l'œuvre la plus connue et la plus répandue de l'ancien secrétaire d'Anne de Bretagne ; cependant, elle ne nous semble

(1) E. Serrigny, *ouvrage cité.*

pas devoir ajouter beaucoup à sa renommée ; il nous paraît donc suffisant de l'analyser brièvement, et aussi proprement que possible :

Un meunier, très malade, est sur le point d'expirer ; *couché en ung lit*, il se lamente :

> Or, suis-je en piteux desconfort
> Par maladie griefve et dure ;
> Car espoir je n'ay de confort
> Au grant mal que mon cueur endure.

Sa femme, au lieu de le plaindre, n'a pour lui que reproches, bourrades et imprécations :

> Fault-il, pour ung peu de froidure,
> Tant de fatras mectre dessus.

La mégère se venge sur le moribond, de tout ce qu'elle a enduré de lui, depuis son mariage. Non contente de l'injurier, elle le bat et pousse le cynisme jusqu'à lui présenter le galant avec qui elle se consolera. Ce galant n'est autre que le curé qui, déguisé, se fait passer pour le cousin du meunier. Après avoir bien bu et mangé, l'abbé reprend ses habits ecclésiastiques et confesse le mourant. Cette confession est d'ailleurs entre-coupée par des incidents de ventre sur lesquels il est inutile d'insister. Il nous suffira de mentionner le dernier épisode, qui constitue le dénouement de la Farce et en est aussi la moralité. Bérith, donc, est un petit diable, que Lucifer a envoyé sur terre, pour faire son apprentissage et qui doit rapporter à son maître une âme damnée. Lucifer, partageant l'opinion de certains philosophes trop crédules du moyen âge, a même appris au diablotin sans expérience, que tout homme qui meurt rend son âme par le fondement. Ne doutant pas du succès, Berith va donc s'installer au chevet de notre meunier et, un sac tout prêt dans les griffes, il guette, à

l'endroit que l'on sait, l'âme damnée du pécheur. Or, à la suite des incidents inénarrables auxquels nous faisions allusion plus haut, on devine ce qui s'échappe, par cette partie du corps humain, dans le sac du diablotin, et s'y loge à la place de l'âme — en le remplissant. Tout fier, Berith rapporte triomphalement le sac en enfer et l'ouvre, non sans orgueil, sous le nez du maître diable, qui pousse un pouah ! terrible, fait battre son diablotin, en guise de récompense et prescrit de ne plus jamais lui rapporter une âme de meunière ou de meunier :

SATHAN.

Oncques tel chose ne senty !

LUCIFFER.

Sus, à coup, qu'il soit assorty
Et batu très-villaynement.

SATHAN.

Je luy feray maulvais party.

Ils le (Berith) battent.

BERITH.

A la mort !

LUCIFFER.

Frappez hardiment !

BERITH.

A deux genoulx très humblement,
Luciffer, je te cry mercy,
Te promectant certaynement,
Puisque cognois mon cas ainsi
Que jamais n'apporteray cy
Ame de munyer ni munyere.

LUCIFFER.

Or te souviengne de cecy,
Puisque tu as grace planyere,
Et garde d'y tourner arriere,
D'autant que tu aymes ta vie.

Aussi, devant ne de costiere (1),
Sur payne de haynne assouvye (2),
Deffens que nully, par envie,
Desormais l'ame ne procure
De munyer estre icy ravie,
Car ce n'est que bran et ordure.

Cette petite pièce — de cinq cents vers — malgré son indécence, ne manque cependant pas, d'un réel comique. « La *Farce du Munyer*, qui est encore pour nous si plaisante, devait produire sur les spectateurs un merveilleux effet de rire inextinguible, à une époque où les meuniers, à cause de leurs fourberies et de leurs vols dans la manutention des farines, avaient fourni au conte et à la comédie un type traditionnel d'épigrammes et de plaisanteries (3). Le public accueillait avec des éclats de grosse gaieté ce personnage matois et narquois, dont il disait proverbialement : « On est toujours sûr de trouver un voleur dans la peau d'un meunier. » Cette disposition railleuse agressive des gens du peuple à l'égard des meuniers devint pour ceux-ci une sorte de persécution permanente, que le Parlement de Paris dut faire cesser, en défendant, sous peine de prison et d'amende, d'injurier les meuniers dans les rues ou de les poursuivre par des quolibets.

« Nous ne doutons pas que le meunier de la Farce du xve siècle ne se soit transformé, au xviie siècle, en Pierrot enfariné, sur les tréteaux du Pont Neuf et de la Place Dauphine » (4).

Il est à remarquer que ce n'est pas seulement dans la *Farce* que la licence était, à cette époque, poussée fort

(1) De côté.
(2) De représailles.
(3) Voy. *le Tracas de Paris*, par François Colletet ; dans le rceueil intitulé : *Paris Burlesque et ridicule*, édition de la Bibliothèque gauloise.
(4) P. L. Jacob, *Recueil de Farces, Soties et Moralités du XVe siècle*. Paris, Garnier, 1859, p. 236.

loin. C'est ainsi, par exemple, que dans la *matinée de la première journée* du *Mystère de Saint Martin*, le public voyait ce dernier se coucher, sans façon, dans un lit *tendu de tapisserie, ung ciel dessus et encourtiné tout autour gorgiasement.* — Dans le *Mystère du vieil testament*, Amon, amoureux de sa sœur Thamar, abuse d'elle et la chasse ensuite brutalement :

Hélas ! Hélas ! je suis destruicte
Après que ay esté viollée !
Encore s'il m'eust consollée.

Dans le *Baptême de Clovis* (XIV[e] siècle), Clotilde accouche sur la scène ; — dans la *Passion*, Anne se couche avant de mettre au monde la Vierge Marie. L'auteur du *Mystère de Bien advisé* avertit, dans son prologue, le public qu'il ne devait pas se scandaliser de ce qui pourrait lui paraître choquant dans l'habillement des acteurs : *Bien advisé,* dit-il, *s'en va à Satisfacion et Satisfacion doit être nue.*

Le sujet de cette farce du *munyer* fut pris, nous apprend Raynouard, dans un ancien fabliau qu'il n'indique du reste pas (*Journal des Savants*, juillet 1833, p. 385). Cet ancien fabliau est *le Pet au Vilain*, de Rutebœuf (Jubinal, II, p 86) (1).

(1) Cette farce du *Munier* fut plusieurs fois éditée, notamment par *Francisque Michel*, qui la donne comme étant de *N. de la Vigne ;* cette erreur provient de ce que dans la signature d'André de la Vigne, qui se voit à la fin du manuscrit, l'*A.* (abrégé d'André) est réuni au *D* de *De la Vigne*, de manière à être difficilement distingué ; de plus, une grande *N*, au milieu d'un trait de plume, se trouve précéder la signature, et est même répétée sous la première syllabe du nom. Elle fait aussi partie, de la Collection des *Poésies gothiques françoises*, 1831, Paris Silvestre, édit. Cette même farce figure encore dans le *Recueil de Farces*, *Soties*, *et Moralités* du XV[e] siècle. par P. L. Jacob, Paris. Garnier, édit., 1859 et dans l'ouvrage d'Edouard Fournier, *le Théâtre Français avant la Renaissance*, Paris, Laplace, édit. 1872.

IV

MORALITÉ DE L'AVEUGLE ET DU BOITEUX

A l'encontre du drame dont l'histoire est nettement coupée, en France, par la Renaissance, la comédie accomplit son évolution sans transition appréciable. « Depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, on peut suivre, dans cette histoire, l'éclosion, puis le développement et les modifications nombreuses, mais lentement ménagées, d'un même genre littéraire toujours identique à lui-même, sous des formes diverses pendant six cents ans (1). » C'est ainsi que la *Moralité* du XVe siècle est insensiblement devenue la Comédie de mœurs actuelle. « La *Moralité*, genre mixte, où le sérieux se mêle au plaisant, marque l'esprit didactique du temps, son goût pour l'allégorie et sa passion de moraliser ; elle abonde en tableaux naïfs, où se trouve exactement dépeint tout ce que ne racontent jamais les chroniqueurs et les historiens : la vie domestique, les relations des parents avec les enfants, des maris avec leurs femmes, des maîtres avec leurs serviteurs ; elle oppose et elle rapproche toutes les classes de la société, plus tranchées alors qu'aujourd'hui par les privilèges, plus différentes par leurs mœurs et leurs usages et toutefois plus familièrement mêlées par les commerces de la vie (2). »

(1) L. Petit de Julleville, *La Comédie et les Mœurs en France au Moyen Age.*
(2) L. Petit de Julleville, *ouvrage cité.*

La *Moralité de l'aveugle et du boiteux* suivit la représentation du *Mystère de Saint Martin* (1) et se rattache indirectement à ce dernier, car il s'agit d'un miracle que saint Martin opéra lorsqu'il fut mort (2). C'est au moment où l'évêque de Tours vient d'expirer que s'ouvre la moralité ; pendant toute sa durée, le corps du défunt va rester exposé au fond du théâtre. Voici comment un poète et auteur bourguignon, Boursault (3), analyse cette petite œuvre, dans une lettre à l'évêque de Langres (4) : « Un jour qu'on devoit porter en procession les reliques du Saint, deux pauvres qui étoient sur le chemin où elles devoient passer, et à qui l'on faisoit de grandes aumônes par la compassion qu'on avoit de leurs infirmités, craignant d'être guéris et de ne plus rien gagner, résolurent de prendre la fuite, mais comment ? l'un était cul-de-jatte et l'autre aveugle. Le cul-de-jatte voyant que l'aveugle était vigoureux et fort, et ne concevant point de plus grand malheur pour eux que de voir et de marcher : « Il nous est aisé, lui dit-il, si tu veux me croire, d'empêcher que saint Martin nous guérisse. Tu es aveugle, mais gros et robuste ; porte-moi sur tes épaules, et je te dirai par quel chemin tu dois aller. » A peine la proposition fut-elle faite qu'elle fut acceptée. L'aveugle se chargea du cul-de-jatte et tous deux se sauvèrent de peur d'avoir le chagrin d'être guéris. » Boursault n'ajoute pas que les deux infirmes « veuillent ou non veuillent » revinrent miraculeusement à la santé.

(1) Cette moralité occupe, dans le manuscrit, le f° 234 r° au f° 240 v°.

(2) Le même sujet se retrouve dans un autre *Mystère de Saint Martin*, un peu plus ancien, représenté à Tours et dont nous avons parlé plus haut. Mais cet épisode fait ici absolument corps avec la pièce principale, dont il forme le dénouement. André de la Vigne a jugé préférable de le traiter à part ; l'aventure est d'ailleurs semblable dans sa forme joyeuse. Florian devait, plus tard, s'en inspirer pour écrire sa fable : l'*Aveugle et le Paralytique*.

(3) Né à Mussy l'Evèque, en 1638.

(4) *Lettres nouvelles, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques et de bons mots* (1709, 3 vol. in-12).

Touché de la grâce, l'aveugle se convertit, mais le boiteux resta impénitent.

LE BOITEUX.

Quant seray gary, je mourray
De faim, car ung chascun dira :
« Allez, ouvrez (1) ! » Jamais n'iray
En lieu où celuy sainct sera.
S'en poinct suis (2), l'on m'appellera
Truant (3), en disant : « Quel paillart,
Pour mectre en gallée velle-là (4),
Assez propre, miste (5) et gaillart. »

L'AVEUGLE.

Oncques ne vys tel babillart !
Je confesse que tu as droit :
Tu sces bien de ton babil l'art.

LE BOITEUX.

Je ne vouldroye poinct aller droict,
Ny aussi estre plus adroit
Que je suis, je le vous promectz.

L'AVEUGLE.

Qu'aller là vouldroit se tordroit (6),
Et pourtant n'y allons jamais.

LE BOITEUX.

Se guery tu estoyes, je mectz
Qu'en brief courroucé en seroyes :
L'on ne te donroit (7), pour tous mectz,
Que du pain ; jamais tu n'auroyes
Rien de friant.

L'AVEUGLE.

Mieulx j'aimeroye
Que grant maleurté (8) me fust dehue,

(1) Travaillez.
(2) Si je suis en bon état.
(3) Gueux.
(4) Pour être condamné à ramer sur les galères.
(5) Habile.
(6) Se ferait tort.
(7) Donnerait.
(8) Malchance.

Qu'au corps l'on m'ostat deux courroyes (1),
Que se l'on m'eust rendu la veue !

LE BOITEUX.

Ta bourse seroit despourveue
Tanstot d'argent ?

L'AVEUGLE.

Bien, je t'en crois.

LE BOITEUX.

Jamais jour ne seroit pourveue,
Ne n'y auroit pille ne croix (2) ?

L'AVEUGLE.

Mais dy-tu vray ?

LE BOITEUX.

Ouy, par la croys !
Ainsi seroit, que je devise (3).

L'AVEUGLE.

Jamais de rien ne te mescrois,
Qnant pour mon grant bien tu m'avise.

LE BOITEUX.

L'on m'a dit qu'il (4) est en l'église ?
Aller ne nous fault celle part.

L'AVEUGLE.

Se là nous trouvons sans faintise,
Le deable en nous auroit bien part !

Pause.

LE BOITEUX.

Tirons par delà à l'escart ?

L'AVEUGLE.

Par où ?

LE BOITEUX.

Par cy.

(1) Que l'on m'enleva assez de peau pour en faire deux courroies.
(2) Ni denier ni maille.
(3) Il en serait comme je le dis.
(4) Le corps de saint Martin.

L'AVEUGLE.

Legièrement (1) !

LE BOITEUX.

Ma foy, je seroye bien coquart (2),
S'à luy j'aloye presentement.

L'AVEUGLE.

Allons !

LE BOITEUX.

A quel part ?

L'AVEUGLE.

Droictement,
Où ce gallant joyeux s'i verne.

LE BOITEUX.

Que velà parlé saigement :
Où yrons-nous ?

L'AVEUGLE.

En la taverne,
J'y vois bien souvant sans lanterne.

LE BOITEUX.

Je te dis qu'ausy foys-ge moy,
Plus voluntiers qu'en la citerne,
Qui est plaine d'eau, par ma foy !
Allons à coup (3) ?

L'AVEUGLE.

Escoute ?

LE BOITEUX.

Quoy ?

L'AVEUGLE.

Cella qui mayne si grant bruyt...

LE BOITEUX.

Se c'estoit ce Sainct ?

(1) Lestement.
(2) Niais.
(3) Aussitôt.

L'AVEUGLE.

Quel esmoy !
Jamais nous ne serions en bruyt (1) !
Que puist-ce estre ?

LE BOITEUX.

Chascun le suyt.

L'AVEUGLE.

Regarde veoir que ce puist estre ?

LE BOITEUX.

Maleurté de près nous poursuyt :
C'est ce Sainct, par ma foy, mon maistre !

L'AVEUGLE.

Fuyons-nous-en-tost en quelque estre (2),
Hellas ! j'ay grant peur d'estre pris.

LE BOITEUX.

Cachons-nous soubz quelque fenestre
Ou au coing de quelque pourpris (3).
Garde de choir !

L'AVEUGLE.

J'ay bien mespris
D'estre tumbé si mal appoint !

LE BOITEUX.

Pour Dieu ! qu'il ne nous voye point !
Car ce seroit trop mal venu.

L'AVEUGLE.

De grant peur tout le cueur me poinct...
Il nous est bien mal advenu !

LE BOITEUX.

Garde bien d'estre retenu,
Et nous traynons soubz quelque vis (4) ?

(1) Estime.
(2) Endroit.
(3) Enceinte.
(4) Escalier tournant ; il y avait alors beaucoup de degrés extérieurs devant les maisons, dont l'entrée était ainsi à trois ou quatre pieds au-dessus du sol de la rue. C'était là, sous ces perrons à vis, que les gueux se retiraient pour dormir (P. L. Jacob).

L'AVEUGLE, *qui le regarde.*

A ce Sainct suis bien entenu (1) !
Las ! je voys ce qu'oncques ne vis !
Bien sot estoye, je vous plevis (2),
De m'estre de luy escarté ;
Car rien n'y a, à mon advis,
Au monde, qui vaille clarté !

LE BOITEUX.

Le deable le puisse emporter !
Et qui luy scet ne gré ne grace ?
Je me fusse bien déporté (3)
D'estre venu en ceste place !
Las ! je ne sçay plus que je face :
Mourir me conviendra de faim.
De dueil, j'en machure (4) ma face...
Mauldit soit le fils de putain !

L'AVEUGLE.

J'estoye bien fol, je suis certain,
D'ainsi fuyr la bonne voye,
Tenant le chemin incertain,
Lequel par foleur (5) pris j'avoye.
Hellas ! le grant bien ne sçavoye,
Que c'estoit de voir clerement !
Bourgoigne voys, France, Savoye,
Dont Dieu remercye humblement !

LE BOITEUX.

Or me va-il bien meschamment,
Meschant qui n'a d'ouvrer appris !
Pris est ce jour maulvaisement :
Maulvais suis d'estre ainsi surpris ;
Seur, pris seray, aussi repris,
Reprenant ma malle fortune :
Fortune (6), suis des folz compris,
Comprenant ma grant infortune (7).

(1) Obligé.
(2) Je vous assure ; du bas latin : *plevire, plegiare.* P. L. Jacob.)
(3) Dispensé.
(4) Barbouille.
(5) Folie.
(6) Par hasard.
(7) On trouve ici un nouvel exemple de rimes *fratrisées*

L'AVEUGLE.

La renommée est si commune
De tes faitz, noble sainct Martin,
Que plusieurs gens viennent, comme une
Merveille, vers toy, ce matin.
En françoys, non pas en latin,
Te rens grâce de ce bienfait :
Se j'ay esté vers toy mutin,
Pardon requiers de ce meffait.

LE BOITEUX.

Puisque de tout je suis reffait (1),
Malgré mes dens et mon visaige,
Tant feray, que seray deffaict,
Encore un coup, de mon corsaige (2),
Car je vous dis bien que encore sçay-je
La grant pratique et aussi l'art,
Par onguement et par herbaige,
Combien que soye miste (3) et gaillart,
Que huy on dira que ma jambe art
Du cruel mal de sainct Anthoyne (4).
Reluysant seray plus que l'art :
A ce faire je suis ydoyne (5).
Homme n'aura, qui ne me donne
Par pitié et compassion.
Je feray bien de la personne
Plaine de desolacion :
« En l'honneur de la Passion,
Diray-je, voyez ce pauvre homme,
Lequel, par grant extorcion (6),
Est tourmenté vous voyez comme ! »
Puis diray que je viens de Romme (7),

(1) Puisque je suis devenu valide.
(2) De mon embonpoint.
(3) Dispos.
(4) Sorte d'ulcère malin qui attaquait toutes les parties du corps.
(5) Les mendiants savaient le secret de se faire des plaies postiches : pour donner à croire qu'ils avaient la lèpre, ils se frottaient avec du lard les parties du corps qu'ils laissaient à découvert (P. L. Jacob).
(6) Supplice.
(7) Les pèlerins qui revenaient de Rome avec des indulgences, des reliques et des médailles bénies, ramassaient de grosses aumônes (P. L. Jacob).

Que j'ay tenu prison en Acre,
Ou que d'icy m'en voys, en somme.
En voyage à sainct Fiacre (1).

Cette moralité, qui termina joyeusement la représentation édifiante donnée à Seurre, en 1496, ne manque pas, comme on le voit, d'un certain comique. Le sujet, d'abord, est joli ; le vers y est facile et naturel ; puis les mots plaisants n'y sont pas rares. Elle est bien d'inspiration gauloise. Le style, pourtant, il faut l'avouer, laisse souvent à désirer, sous le rapport de l'élégance et même parfois de la correction. L'auteur se permet aussi certaines licences envers la prosodie dont les règles, si elles n'étaient pas encore définitivement fixées, étaient déjà généralement observées. Malgré ces quelques imperfections, qu'explique, sans les excuser, la rapidité avec laquelle il a été écrit, ce petit ouvrage est, en définitive, intéressant et spirituel.

On remarquera, d'autre part, que cette moralité s'écarte entièrement du genre ordinaire consacré à des allégories, presque toujours obscures, froides et ennuyeuses. Les principaux personnages s'appelaient la plupart du temps : *Foi*, *Raison*, *Contrition*, à moins que ce ne fût : *Humilité, Folie* ou *Hoquelerie* (débauche) (2), débitant d'interminables tirades (3). On pense combien peu récréatifs devaient être de pareils spectacles. André de la Vigne fut donc un novateur, puisqu'il osa rompre avec les habitudes prises. Quant au dessein poursuivi par l'auteur, « faut-il soupçonner dans la moralité de l'Aveugle et du Boiteux une pointe d'irrévérence et d'incrédulité ? Nous ne le pensons pas. La croyance était si profonde qu'on pouvait, en ce

(1) Certains mendiants, pour se rendre plus intéressants prétendaient avoir été esclaves, chez les infidèles en Palestine.

(2) Dans la moralité *Bien-Avisé, Mal-Avisé*, par exemple.

(3) *L'Homme juste et l'Homme mondain*, par Simon Bougoin, valet de chambre de Louis XII, ne comptait pas moins de 25.000 vers.

temps-là, parler avec un sourire des choses de la religion, sans que ce sourire des lèvres indiquât la dérision ou l'hostilité du cœur (1). »

(Cette Moralité a été publiée par Francisque Michel, dans la *Collection des Poésies gothiques françaises*, Paris, Silvestre, in-8°, 1831 ; elle a été rééditée par E. Fournier, dans *Le Théâtre français avant la Renaissance*, et par P. L. Jacob, dans son *Recueil de Farces, Soties et Moralités*. C'est d'après ce dernier auteur que nous avons reproduit ce passage.)

(1) L. Petit de Julleville, *La Comédie et les Mœurs en France au Moyen Age*.

V

LE VERGIER D'HONNEUR

Louis XI était mort le 30 août 1483 sans avoir fait valoir les droits qu'il possédait sur le royaume de Naples, en vertu d'un testament de Charles, comte de Provence et roi de Sicile, en date du 10 décembre 1481.

Or, contrairement à ce qu'on pensait, son successeur Charles VIII, qui passait plutôt pour un prince ami de la paix, décida l'expédition d'Italie, sur les conseils de ses favoris, Etienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire et Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, malgré l'opposition de ses ministres. Le roi, on le sait, se mit en route au mois de juillet 1494, après avoir désigné la ville de Lyon comme point de rassemblement des troupes qui devaient participer à la guerre (1).

Le *Journal de Burchard*, maître des cérémonies de la Cour romaine, sous le pontificat d'Alexandre VI, et *le Vergier d'honneur* (2), d'André de la Vigne, sont les

(1) V. de Foncemagne. *Eclaircissements historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIII, p. 539.

(2) *Le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris. De l'entreprinse et voyages de Naples ; auquel est comprins comment le roy Charles huytième de ce nom à Bannière desployée passa et repassa de journée en journée, depuis Lyon jusques à Naples et de Naples jusques à Lyon. Ensemble plusieurs aultres choses faictes et composées par Révérend Père en Dieu Monsieur Octavien de St-Gelais évesque d'Angoulesme, et par maître Andry de la Vigne Secrétaire de la Reyne et de Monsieur le duc de Savoye, avec aultres.*

On les vend à Paris, en la grant rue St-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée.

deux seuls ouvrages qui puissent nous donner quelques détails sur cet important événement.

Ce dernier recueil, en prose et en vers, porte au frontispice le nom d'Octavien de Saint-Gelais, bien qu'il soit aujourd'hui admis que *La Complainte et Epitaphe du feu roy Charles dernier trépassé* soit la seule pièce sortie de la plume du prélat.

« La première pièce de ce recueil, écrit de Foncemagne (1), est proprement la seule à qui le titre de *Vergier d'honneur* convienne. Le poète y feint qu'un jour en dormant il crut être transporté dans un pays inconnu, au milieu d'un désert aride, où il rencontra une Dame d'une beauté singulière, qui exprimait par les cris les plus tendres, la douleur dont elle paraissait pénétrée : C'était *Chrestienté.* Elle se rappelait avec amertume son antique splendeur, et se plaignait du mépris où était tombé son culte. *Depuis longtemps,* disait-elle, *je languis sous le joug d'une nation barbare, qui s'est emparée de mon héritage* : *les lieux saints qui m'ont vu naître, sont profanés ; et aucun de mes enfans ne s'arme pour ma défense !* Tout à coup, elle se détermine à passer le mont Cenis, pour aller chercher en France quelque remède à ses maux ; la scène est donc d'abord au-delà des Alpes. Elle arrive au bas de la montagne ; et voilà qu'elle se trouve dans un Verger délicieux. *Une princesse magnanime, nommée Noblesse, descendue de l'impériale... et priamide lignée Troyenne,* l'aborde respectueusement et l'introduit dans un *Consistoire tendu de belles fleurs de lys ;* là, elle raconte ses malheurs à *Majesté Royale,* qui lui promet de la venger et d'exterminer les Turcs. *Je ne sai qui* (c'est un des assistans) combat ce projet, mais *Bon Conseil* (autre

(1) De Foncemagne, *Observations sur deux ouvrages historiques concernant le règne de Charles VIII. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XVII, p. 579-596.

personnage) réfute par des raisons si victorieuses, celles de *Je ne sai qui*, que *Majesté Royale*, affermie dans sa résolution, déclare qu'elle l'exécutera incessamment, il s'élève alors un bruit confus dans l'assemblée; l'auteur s'éveille et se met aussitôt à écrire sa vision » :

Lors me levay, si prins mon escriptoire,
Ce temps pendant que j'avoye l'engin frais ;
Et escripvis ce petit répertoire
De tout mon songe, ou au moins à peu près.

Cet « estrange » personnage du nom de *Je ne sai qui* personnifie, dans l'ouvrage, ceux qui voulaient détourner Charles VIII de ses projets guerriers ; nous croyons devoir reproduire certains de ses arguments qui, d'ailleurs, ne manquent pas de sagesse :

Guerre qui fait dyminuer chevance
Ne me plaist point et est hors mon papier ;
Semblablement honneur, gloire, bonbance,
Qui l'omme faict par la mort espier.
Il vault trop mieulx nos ennemys coppier
Sur noz fumyers et faire bonne chiere
Boire bons vins et gourdement pyer
Qu'aller si loingt querir proye trop chiere.

Chière joyeuse et joyeux passe temps
Temporiser faict chascun en ce monde ;
Mondain plaisir sans noyses ne contens
Contente l'omme de lyesse parfonde ;
Et qui à guerre inutille se fonde
Fonder cuydant son emprise en bon tiltre,
Tiltre d'onneur est forcè qu'il confonde
Confondant l'ost par mal ourdir ou tiltre.

Tistre à prouffit à grant paine est possible
Sans bien ourdir et viser à son poinct ;
Pourtant est chose, se me semble, impossible
Que guerre viengne en tous temps bien à poinct
Qui l'aguillonne elle mort et si poinct
Pourtant s'i fie qui s'i fier vouldra ;

Mais quant à moy je ne m'y fye poinct,
Ne son party mon cueur ne maintiendra.

Paine, soucy, dueil, tribulacions,
Viennent de guerre par cent mille moyens ;
Mort et famyne, puis grans destructions
De mainets mygnons jeunes et anciens.
Quel los sera-ce de transporter noz biens
En aultruy mains sans grant seurté du cas
Et s'il advient que nous ne facions riens
Je vous demande s'on s'en mocquera pas.

Pas ne se fault qui veult avoir maleur
Haster si tost car trop tost on y vient ;
Mais qui prétend parvenir à honneur
Par grant conseil besongner y convient.
Se l'un y va l'autre pas n'en revient ;
De dix milliers n'en treuve ung qui s'en loe ;
Car quant fortune au contraire survient,
Dieu scet commant du malostru se joe.

Jouons-nous donc à jeu plus délictable,
Sans vouloir rompre anguilles aux genoulx
Et sans tant faire de l'amy pitoyable,
Ayons pitié tant seulement de nous ;
S'avons nulz biens si les gardons pour nous,
S'avons nulz maulx prenons en pascience ;
Car qui se met en la gueulle des loups
Par aultruy pain à luy n'est pas science.

On a paru longtemps ignorer, suivant la remarque faite par Foncemagne, que la fiction intitulée le *Vergier d'honneur* fut originairement composée sous le nom de *Ressource de la Chrestienté*. « C'est ce que j'apprends, écrit le savant que nous venons de citer, de deux manuscrits de la bibliothèque du Roi, qui portent ce titre ; et dont l'un sur vélin, orné de miniatures, doit être l'exemplaire même qui fut présenté à Charles VIII par l'auteur ; ils ne renferment que la vision du *Verger*, de laquelle je viens de rendre compte et finissent par ces vers :

Se mon engin eust plus grant efficace,
J'eusse trop mieulx labouré et enté
La Ressource de la Chrestienté,
Qui a vous, Sire, de présenter n'est digne,
Ne plus ne moins que le fruit
De la Vigne.

« Ces seuls vers sont toute la différence du manuscrit et de l'imprimé, qui sont d'ailleurs, à quelques mots près, entièrement semblables. Or, cette différence même nous donne le titre primitif de l'ouvrage, dont l'objet fut, sans doute, de justifier l'entreprise de Charles, et de préparer les puissances étrangères, surtout celles d'Italie, à n'en prendre aucun ombrage. La *Ressource de Chrestienté* parut seule d'abord, c'est-à-dire au commencement du voyage du Roi ; peut-être, pendant le séjour qu'il fit à Lyon. Du moins, il est aisé de voir que l'auteur, dans la querelle de *Je ne sai qui* et de *Bon Conseil,* a principalement en vue de rappeler les contradictions que ce projet souffrit à Lyon, de la part de ceux qui avaient été les plus ardents à le conseiller. Une des raisons sur lesquelles s'appuie *Bon Conseil,* est que le dessein du Roi avait trop éclaté, pour qu'il lui fût permis de l'abandonner et qu'il y aurait une sorte de honte à ne le pas poursuivre :

Car on le scet à Naples, à Venise,
En Angleterre, en Escosse et Boesme,
En Turquie et en Sarrazinesme.

« Ce qui n'a pu être dit que depuis son départ de Paris. La Vigne accompagna le Roi dans son voyage d'Italie et fut chargé d'en écrire le *Journal.* Quand il eut composé ce nouvel ouvrage, auquel le précédent servait naturellement d'introduction, il crut devoir les réunir tous deux en un seul, de manière que le premier ne fût plus que le préambule du second (1). »

(1) De Foncemagne, *Observations sur deux ouvrages historiques,* etc. pages 582 et ss.

Outre des détails très complets sur les circonstances et les événements de cette expédition, le *Vergier d'honneur* contient des renseignements assez précis sur la maison du Roy, la composition des armées et de la flotte, dont les vaisseaux se nommaient : *La Grant Nef Loyse*, *Le Grant Navire*, *La Franche Nau*, *La Figue*, *La Denise*, *La Marguerite*, *Le Chien de Mer*, *Le Jaquet*, *La Volante*, *La Gouvernante de la Rochelle*, *La Grant Nef de France dite la Charlotte ;* ce dernier navire fait l'objet de la description suivante :

Premièrement fut la grant nef de France,
Dicte *Charlotte*, en si très grant puissance,
Que de l'escripre il ne m'est pas possible ;
Tant équipée de toute sa défense.
Qu'autre n'étoit qui sceust (*lui*) faire offense,
Veu sa grandeur, qui étoit chose horrible.
Et pour monstrer qu'elle étoit invinssible,
Vingt (et) deux cents pippes de vin portoit,
Sans l'appareil d'elle, qui comportoit
Le tiers d'autant, ou peu moins, que ne mente ;
Et ne craignoit oraige ne tourmente.
Fournie étoit de grosse artillerie
Qui soufflait bien si grosse pierrerie,
Que peult bien être un homme par le corps ;
Pleine de pouldre et d'aultre droguerie,
Si essécrables en une batterie,
Qu'ès basses limbes n'a point de tels accords
Quant ce venoit ès noises et discors,
Qu'il convenoit ses entrailles lascher,
Pour soy deffendre ou pour aultruy sercher ;
Tant eust valu avoir oui d'enfer
Tous les grants Deables, avecques Lucifer.
D'aultres bastons à feu, grants et petits,
Qui ne sont pas pour esbattre apprentis,
Elle portoit environ quatre cens
Fournis de pouldre, boistes, boulles, oustils :
Et pour iceux, prompts canoniers subtils,
Qui n'avoient pas au bout du pieds le sens,
Patrons, pillottes, contremaistres puissans,

Voiles à force, guidons et estendars,
Advanturiers et oultrageux souldars.

André de la Vigne n'a garde d'oublier les engins de destruction dont disposait l'armée de terre :

Grosses bombardes de métal et de fonte,
Dont les François tinrent merveilleux compte,
Pouldre, charbon, fin soulfre et salpestre.

Il nous en apprend les effets terribles : « *La puissance des faulcons, bombardes, canons, serpentines et bombardelles y firent si horrible déluge* (à l'attaque du Château neuf), *que tout alloit par terre en pièces et en lopins : par quoi ceux de dedans voyans être si de près chassez, chargèrent ung mortier, puis meirent le feu dedans, et vint cheoir tout droit sur la nef de l'église des Frères Mineurs... et rompit ladite nef.* »

Mais, plus encore qu'aux batailles et aux pays qu'il traverse, notre historiographe s'intéresse à la personne des capitaines, gouverneurs, ambassadeurs qui accompagnent Charles VIII : il s'attache surtout à enregistrer les faits et gestes du Roi ; à nous décrire : « *Comment il fut reçu ; quel honneur luy firent les seigneurs et dames de toutes les contrées où il passa, avecques les entrées, triomphes et excellences que partout on fit à sa venue.* »

La seconde partie du recueil n'a plus le moindre rapport avec cette expédition ; elle se compose de poésies diverses, ballades, triolets, complaintes, chants royaux, etc. Certaines de ces poésies, comme les six rondeaux qui suivent *le Voyage de Naples*, un poème intitulé *Les Louanges du Roi* (1) et quatre *épitres* imitées d'Ovide peuvent être attribués, sans aucun

(1) Ce poème parut ensuite séparément.

doute, à André de la Vigne ; Octavien de Saint-Gelais a composé, nous l'avons vu, *La Complainte et l'épitaphe du feu roi Charles dernier trespassé ;* quant aux autres pièces, elles sont dues à différents auteurs, ainsi d'ailleurs que l'éditeur a eu soin de nous en avertir, sur le frontispice de l'ouvrage.

Mais pourquoi au *Vergier d'honneur* figurent donc ces *chants royaulx*, *oraisons*, *balades*, *virlais*, *fatras*, *rondeaulx*, *faictes et composées*, *tant par les devant-dits acteurs* (c'est-à-dire André de la Vigne et de Saint-Gelais), *que plusieurs autres faictistes*, *orateurs et habiles compositeurs?* C'est que, remarque justement de Foncemagne : « Outre qu'il est assez ordinaire que dans une collection de plusieurs morceaux détachés, le titre du premier le communique aux suivans ; on sait que le terme d'*honneur* était alors à la mode parmi les poètes, et entrait communément dans les titres de leurs ouvrages. Octavien de Saint-Gelais a intitulé *Séjour d'honneur* un long traité, mêlé de prose et de vers, sur la *Conduite de l'homme ;* Jean Lemaire a décrït dans un petit poème le temple de Minerve, sous le nom de *Palais d'honneur*, etc. (1). »

(1) De Foncemagne, *ouv. cité*, p. 585. On pourra consulter avec fruit les deux études de cet auteur, que nous avons mentionnées en ce chapitre et qui figurent, ainsi que nous l'avons dit, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII. Théod. Godefroy a reproduit des extraits du *Journal du Voyage de Naples*, dans le *Recueil des écrivains de l'histoire de Charles VIII*, Paris, 1617, in-4° ; 1684, in-fol.

VI

AUTRES ŒUVRES D'ANDRÉ DE LA VIGNE

André de la Vigne fut un écrivain fécond, nous l'avons dit ; il est tour à tour auteur dramatique, basochien, historien ; aucun genre ne lui semble étranger. Il est encore polémiste avec la *Patenostre des Genevois* (1) et l'*Attollite portas*. Ces « deux pièces consacrées au récent triomphe de Louis XII dénigrent l'adversaire malheureux et le raillent brutalement. L'une (c'est *la Patenostre des Genevois*) est une plainte, ou plutôt un reproche, qu'ils adressent à Dieu, l'accusant d'être du parti français. L'autre, l'*Attollite portas de Genes*, comprend une double ballade en dialogue. Vainqueurs et vaincus échangent des insultes alternées, et tandis que ceux-ci répètent, en guise de refrain, les mots *quis est iste rex gloriæ ?* Ceux-là terminent chaque couplet par *Attollite portas !* Et ni les vers, car ils sont atroces, ni le sentiment, car il est inhumain, ne font honneur au *fatiste* (2). »

Puis André de la Vigne redevient *facteur* officiel en composant *Le Libelle des Cinq Villes d'Ytallie contre Venise, les Ballades de Bruyt commun sur les Alyances des Roys, des Princes et Provinces, avec le tremblement de Venise.*

(1) *La paternostre qui es in Cœlis des Génévoys en ballade avec une chanson fort ioyeuse et deux beaux rondeaux desditz Génévois.* Sans lieu ni date, petit in-4° goth. de 4 ff.

(2) H. Guy, *Histoire de la Poésie Française au XVIe siècle*, t. I, p. 214.

Dramaturge encore, il serait, d'après M. Picot, l'auteur d'une *Sotise* à huit personnages représentée à Toulouse ; il aurait fait également jouer jouer à Paris, le 11 juin 1508, une moralité intitulée : *Le Nouveau Monde, avec l'estrif du Pourveu et de l'Electif.*

Ajoutons qu'André de la Vigne fut plusieurs fois lauréat des Palinods, notamment en 1511 et 1513.

Plusieurs œuvres, dont les textes restent ignorés, ne nous sont connues que par des mentions figurant dans d'autres ouvrages. *La Louange des bons facteurs* (1), par exemple, fait allusion à un poème intitulé le *Blason de guerre* et qui aurait été écrit par André de la Vigne; Mellin de Saint-Gellays répond à une *Epistre aux filles de Madame* (2), qui serait également de notre auteur; on cite encore *La Louange à Mme de Savoie par les sept planettes* (3).

* * *

On sait combien Anne de Bretagne fut accueillante aux artistes. « Etrangère à la politique, épouse d'un prince dont elle n'avait pas accepté la main sans répugnance, et que ses qualités lui rendaient de beaucoup inférieur, la reine Anne se consola en consacrant aux lettres les hautes facultés qu'elle avait reçues de la nature. Elevée avec le plus grand soin, parlant avec facilité le grec et le latin, elle devint, au milieu des splendeurs de la Renaissance, la protectrice éclairée des artistes et des savants. Les expéditions d'Italie, et les richesses de tout genre rapportées à leur suite ne firent qu'accroître et développer son goût naturel pour les arts. Comprenant l'heureuse influence qu'ils exerçaient sur les mœurs, son principal bonheur était de s'entourer d'hommes instruits et éclairés. Sans parler

(1) De Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*, VII, 11.
(2) Blanchemain, 11,192.
(3) V. H. Guy, *ouv. cité.* p. 219.

du Sire de Grignaux, son chevalier d'honneur, aussi versé dans la connaissance des langues que distingué par l'extrême urbanité de ses manières, le poète Jean Meschinot (1), seigneur du Mortier, compta au nombre de ses maîtres d'hôtel; Jean Marot, père de Clément Marot, vécut à sa cour; Pierre le Baud, auteur d'une histoire de Bretagne, devint son aumônier (2). »

André de la Vigne, nous l'avons vu, servit, auprès d'elle, en qualité de secrétaire; c'est ainsi qu'il publie un compte-rendu enthousiaste de l'entrée solennelle, mais, avouons-le, assez peu triomphale, de la Reine de France, à Paris, le 20 novembre 1501 ; c'est ainsi encore, que nous le trouvons près de sa souveraine, à Grenoble, au mois de juin 1507; enfin, lorsque Anne de Bretagne meurt au château de Blois, le 9 janvier 1514, son *humble secrettaire* assiste à ses obsèques et c'est à lui que seront dues la plupart des épitaphes qui figurent dans le *Récit des Funérailles d'Anne de Bretagne* et qui parurent aussi séparément (3). Bornons-nous à citer quelques-uns de ces vers, composés *bien tost après le trespas :*

RONDEAU.

Cruelle mort, dépiteuse et perverse
D'estre aux humains si très dure et paverse,
Envers Jésus, foys protestation
Que sans péché, par détestation

(1) Voir notre étude : Un *Soldat-Poète au XVe siècle, Jean Meschinot,* un vol. in-8° Jouve et Cie, éditeur à Paris (1916).

(2) RÉCIT DES FUNÉRAILLES D'ANNE DE BRETAGNE, *précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse et de sa généalogie, le tout composé par Bretaigne, son héraut d'armes,* publié pour la première fois avec une introduction et des notes par L. MERLET et MAX DE GOMBERT, à Paris, chez Auguste Aubry, 1858. Introduction, p. XVIII.

(3) EPITAPHES EN RONDEAUX DE LA ROYNE. *Avec celle qui fut posée sur le corps à Saint Denys en France après le cry fait par le hérault de Bretaigne et la deploration du chasteau de Bloys composées par Maistre André de la Vigne son Secrétaire,* petit in-8°, goth. de 4 ff. sans lieu ni date.

Blasmer te puis et mauldire sans cesse
D'avoir meurtry la grant royne duchesse
Qui des vertus possedoit la richesse :
Digne tu es de repréhension
Cruelle mort.

Hélas ! C'estoit la mère de noblesse,
L'honneur des bons, l'espoir de gentillesse,
Des désolez la consolation :
Louée, amée en toute nation,
Et prise, las ! en sa fleur de jeunesse,
Cruelle mort.

* * *

RONDEAU.

de l'esprit et du cueur du Roy sur le Trespas de la Royne

En forme de dialogue.

L'esprit parlant au Cueur, par manière de reconfort

Pour la royne, diz ung de profundis,
Pater noster et autres profons ditz,
Sans plus avant ainsi te tormenter.

LE CUEUR.

Las ! je ne puis, tant me fault guermenter.

L'ESPRIT.

Cela ne peult son salut augmenter,
Ny ès haulx cieulx eslever ses créditz.

LE CUEUR.

Trespassé[e] est !

L'ESPRIT.

C'est mon.

LE CUEUR.

Des jours a dix
Par quoy à Dieu ne meffaitz ne mesdiz,
Si haultement fortune je mauldis
Et si la mort je prens à détester
Pour la royne.

L'ESPRIT.

Erre tu ?

LE CUEUR.

Non.

L'ESPRIT.

Or entens mes éditz ;
Puisqu'à Dieu plaist, lermes, criz, contreditz
N'y serviront.

LE CUEUR.

Je veulx bien lamenter
Et pour jamais d'elle le deuil porter.

L'ESPRIT.

— Conclusion. — Il te faut deporter
Et désormais procurer paradis
Pour la royne.

* * *

La Deploracion du Chasteau de Bloys

Des lyeux ou la royne frequentoit plus souvent.

Et premier (1) :

A LA CHAMBRE.

Neuf jours après le froit moys de décembre,
On te peult voir, qui bien y pensera,
La plus piteuse et désolée chambre
Qui oncques fut, ne qui jamais sera,

A LA GARDE-ROBE.

Trop piteuse et [trop] povre garde-robe,
Pleure ton deul, regrette ta maistresse,
Puisqu'à présent n'a plus en garde-robe
Habillement de la royne et duchesse.

AU JARDIN ET GALLERYE DES SERFS.

Pauvre jardin et gallerye gente,
De tristesse fault que vous pourvoyez,

1. Les vers qui suivent sont ceux que donne le héraut Bretaigne dans son récit ; ils sont très différents de ceux qu'on trouve dans la plaquette anonyme de 1512 intitulée : *Les vingt et quatre couplets de la valitude... de la feue rogne... avec les regretz du chasteau de Bloys*. Contrairement à ce qu'annonce le titre, ils ne figurent pas dans les *Épitaphes en rondeaux* de la *Rogne... et la déploracion de chasteau de Bloys*.

Puisque perdés vostre royne et régente
Par mort cruelie, ainsi que vous voyez.

A LA TERRASSE.

Terrasse, hélas ! tu n'auras plus l'honneur
De soustenir et porter la princesse
Qui t'avoit mys en nature et valleur,
Dont depuis fuz fréquentée sans cesse.

A LA CHAPELLE SAINT-YVES.

De Sainct-Yves très dévote chappelle,
Plus ne verras en ton clos pur et monde
La dame, hélas ! que sans reproche appelle
Royne sans per, la plus grande du monde.

SAINCT-CALAIX.

[O] Sainct-Calais, plains et pleure ton deul ;
Car la royne qui tousjours te prisa,
Homme vivant jamais ne la verra,
Puisque la mort sa personne prins a.

AU CHASTEAU DE BLOIS.

Chasteau de Bloys, de larmoyer ne cesse,
Et prens le temps tel que le trouveras,
Car je suis sûr que une telle maistresse
Que tu avoys, plus ne recouveras.

Ces vers si médiocres furent très admirés à l'époque et passèrent presque pour un chef d'œuvre du genre — au point que dix ans après, lorsque Claude de France vint à mourir, on ne se fit pas faute de les rééditer, comme s'ils avaient été composés pour elle.

André de la Vigne, nous l'avons dit plus haut, survécut plusieurs années à sa souveraine et à Louis XII ; c'est ainsi que nous le retrouvons attaché en qualité de chroniqueur à la personne de François Ier ; ce furent là ses dernières fonctions officielles ; chargé par le monarque d'écrire les divers événements de son règne « au plus près de la vérité », notre auteur mourut avant

d'avoir pu terminer le grand ouvrage, en prose, qu'il avait entrepris sous le magnifique titre suivant : « *Les Croniques et gestes des treshaulx et tresvertueux faits du trescrestien roy Françoys Ier de ce nom*, commancées au temps de son advénement a la couronne, qui fut l'an de grace... mil vc XIIII, le lundy premier jour du moys, premier jour de la sepmayne, et premier jour de l'an, en bonne estrayne. »

TABLE DES MATIÈRES

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.



